

* Détails chez



196, ch. Haut de la Rivière
Saint-Pacôme
418 852-2922

techminimecanique.com

**KAWASAKI KFX 90
2026**



Financement à
5.99%*

**BRUTE FORCE 750
SE, 2026**



**PASSEZ
NOUS VOIR!**



Kawasaki
Let the Good Times Roll

SEMAINE DU 16 MARS 2026

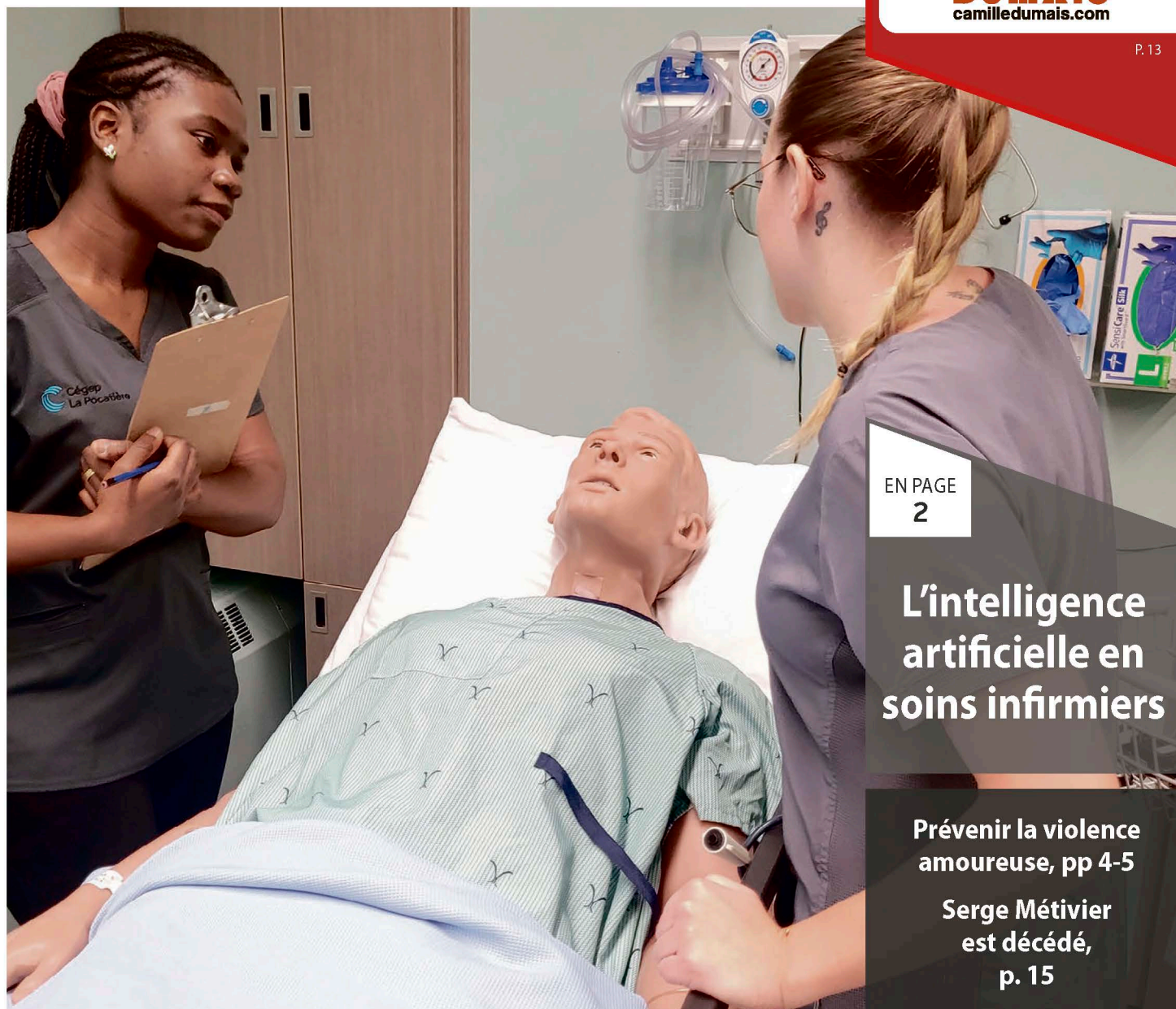
Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 11
24 PAGES

ZONE
circulaires



P. 13



EN PAGE
2

**L'intelligence
artificielle en
soins infirmiers**

**Prévenir la violence
amoureuse, pp 4-5**

**Serge Métivier
est décédé,
p. 15**



Venez me rencontrer
chez



Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

9, rue Léo-Bourgoin, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com



ROYAL LEPAGE

KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe



Venez me rencontrer!

Benoît Chouinard, conseiller aux ventes
418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

CÉGEP DE LA POCATIÈRE

L'intelligence artificielle s'invite en soins infirmiers

Il s'appelle Paul. Couché sur une civière du département de soins infirmiers du Cégep de La Pocatière, sa vie se résume à répondre aux questions d'étudiants qui l'accueillent à l'urgence. Rien n'est programmé. Paul, premier du genre au Québec, est un mannequin de simulation haute fidélité doté d'intelligence artificielle. Il adapte ses réponses aux différentes questions, pour l'instant en anglais, ce qui permet une belle collaboration entre les départements d'Anglais et de Soins infirmiers.

MARC LAROUCHE

La technologie a été présentée récemment lors d'une activité de démonstration. Celle-ci permet de recréer des situations médicales réalistes tout en intégrant l'apprentissage de l'anglais, une compétence de plus en plus utile dans le réseau de la santé.

Le mannequin, développé par l'entreprise Gaumard Scientific, peut dialoguer avec les étudiants et simuler différents états de santé. Grâce à son intelligence artificielle, il réagit aux questions et aux interventions posées par les futures infirmières, ce qui permet de reproduire des scénarios cliniques proches de la réalité.

«Le but, c'est que les étudiants soient capables minimalement de poser certaines questions en anglais si un patient anglophone arrive à l'urgence, que ce soit à La Pocatière, Montmagny ou Rivière-du-Loup», explique Samuel Ouellet, enseignant en soins infirmiers. «Ils doivent pouvoir demander pourquoi la personne est ici,

évaluer la douleur sur une échelle de zéro à dix, ou encore recueillir les informations nécessaires pour la fiche d'admission.»

Une simulation très réaliste

Lors de la démonstration, deux étudiantes en soins infirmiers, Emmanuela Ayivi et Juliette Bérubé, ont réalisé un exercice de triage avec le mannequin-patient. Celui-ci répondait à leurs questions sur son état de santé, ses antécédents médicaux, ou ses allergies.

La scène reproduisait l'arrivée d'un patient blessé à l'urgence. Les étudiantes devaient lui poser les questions de base pour évaluer la situation, notamment l'intensité de la douleur, les symptômes et la prise de médicaments. L'exercice exigeait à la fois une compréhension de l'anglais, et l'utilisation du vocabulaire médical approprié.

«Les étudiants doivent s'adapter aux réponses qu'ils obtiennent, et ce n'est pas toujours pareil», souligne Samuel Ouellet. «Il y a un aspect compréhension de

l'écoute et expression en anglais, mais aussi tout le raisonnement clinique derrière les questions posées.»

Briser le silo entre les disciplines

Pour Alexandre Tardif, enseignant en anglais, l'utilisation du mannequin permet de donner un sens concret à cet apprentissage. «Ce que je trouve super, c'est que c'est du concret. Les étudiants se retrouvent devant une situation réelle, et doivent utiliser le vocabulaire et les expressions de leur domaine», explique-t-il. «Le robot peut aussi nous demander de répéter ou nous dire qu'il n'a pas compris. Dans la communication, c'est essentiel d'oser dire "je n'ai pas compris, répétez".»

Selon lui, l'exercice permet également de démontrer l'utilité de la formation générale dans un programme technique. «On brise un peu le silo entre les cours d'anglais et la formation spécifique. Les étudiants voient que l'anglais leur sera utile dans leur pratique.»

Moins de stress pour les étudiantes

Pour les étudiantes participantes, travailler avec un robot constitue aussi une façon d'apprivoiser les situations réelles, sans la pression d'un vrai patient. «On se sent moins gênées parce qu'il n'y a pas de jugement, explique Emmanuela Ayivi, étudiante en soins infirmiers. Si on se trompe, on peut simplement répéter la question et recommencer.»

Juliette Bérubé voit également dans cet outil une manière efficace de se préparer aux stages. «Ça nous permet d'acquérir de l'expertise et de mémoriser les étapes à suivre. Quand on arrive devant un vrai patient, on a déjà pratiqué.»

Les étudiantes soulignent aussi que les

réponses variables du mannequin obligent à s'adapter et à apprendre de nouveaux mots. «Des fois, il utilise des termes qu'on ne connaît pas, alors on les apprend pour plus tard dans notre pratique», ajoute Juliette Bérubé.

Le troisième de la famille

Le Cégep de La Pocatière possède trois mannequins de simulation permettant de recréer différentes situations cliniques, dont un modèle spécialisé en obstétrique et un autre en pédiatrie. Le mannequin présenté lors de la démonstration constitue toutefois l'équipement le plus récent du laboratoire de simulation.

«Paul est une génération plus récente, et c'est le seul de ce type au Québec, précise Samuel Ouellet. Il peut éventuellement reproduire beaucoup d'autres réactions physiologiques, et des scénarios plus complexes.»

Ces technologies permettent notamment d'exposer les étudiants à des situations qu'ils ne rencontreront pas nécessairement en stage. Les simulations offrent ainsi un environnement sécuritaire pour développer le jugement clinique et la confiance, avant l'entrée sur le marché du travail.

À mesure que la formation infirmière évoluera, ces activités devraient prendre encore plus de place. Le ministère prévoit en effet intégrer davantage de simulation dans le futur programme de formation. «C'est bon qu'on soit déjà équipé, conclut Samuel Ouellet. Les simulations permettent d'amener les étudiants très près de la réalité du travail, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer et de faire des erreurs dans un environnement sécuritaire.»



Samuel Ouellet, Emmanuela Ayivi, Juliette Bérubé et Alexandre Tardif posent sous le regard attentif de Paul, dont la vie n'était heureusement pas en danger. Photo : Marc Larouche

SOINS INFIRMIERS

Le programme est sorti des soins intensifs

Après avoir traversé une période plus difficile il y a quelques années, le programme de Soins infirmiers du Cégep de La Pocatière semble aujourd'hui avoir retrouvé une certaine stabilité.

MARC LAROUCHE

Le directeur général de l'établissement, Steve Gignac, rappelle que le programme avait déjà connu une baisse préoccupante des inscriptions. «Il y a quelques années, le programme était vraiment en difficulté. On était descendus à un seuil assez critique», explique-t-il.

Cette situation inquiétait, d'autant plus que la formation en soins infirmiers demeure étroitement liée aux besoins du réseau de la santé dans la région. «On se posait beaucoup de questions à ce moment-là, notamment sur la capacité de maintenir la formation ici», ajoute Steve Gignac.

Depuis, la situation s'est améliorée. Selon lui, les efforts concertés du personnel enseignant et des équipes du cégep ont permis de redresser la situation. «Il y a des efforts constants qui sont faits au niveau du recrutement, autant par l'équipe enseignante que par l'équipe des communications. On a maintenant de bons résultats», souligne-t-il.

Le programme continue d'attirer des étudiants, même si le cégep souhaiterait en accueillir davantage. «On en prendrait toujours plus», reconnaît Steve Gignac. Pour la prochaine cohorte, une quinzaine de demandes d'admission ont été

enregistrées, un niveau qui permet de maintenir le programme.

Le directeur général estime que l'ajout d'équipements technologiques comme les mannequins de simulation contribue également à renforcer l'attractivité de la formation. «On mise vraiment sur ces éléments-là pour bien répondre aux besoins du marché du travail, et offrir une formation actuelle aux étudiants.»

À plus long terme, la formation devrait aussi évoluer. Le ministère prévoit en effet une révision du programme de Soins infirmiers qui accordera une place plus importante aux activités de simulation clinique, un domaine dans lequel le Cégep de La Pocatière est déjà bien équipé. «C'est une orientation qui va prendre de plus en plus d'importance dans la formation, conclut M. Gignac. Et c'est une

bonne chose que nous soyons déjà prêts pour cette évolution.»



Le directeur général du Cégep de La Pocatière, Steve Gignac. Photo : Courtoisie



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Bombes en Iran, angoisse au Kamouraska

La guerre qui frappe l'Iran depuis quelques jours se vit aussi à distance, dans le quotidien de Zahra Akbari. Installée au Québec depuis dix ans, dont six à La Pocatière, la travailleuse sociale suit les événements avec inquiétude, consciente que derrière les frappes militaires et les annonces politiques se trouvent aussi ses proches, restés là-bas.

Arrivée au Canada en 2016 pour fuir la répression du régime iranien, Zahra Akbari avait raconté son parcours dans un article publié récemment dans *Le Placoteux*. Aujourd'hui, les événements qui secouent son pays d'origine la replongent dans une réalité qu'elle connaît trop bien, mais vécue cette fois à des milliers de kilomètres. Parce que même si plusieurs frappes annoncées par les États-Unis et Israël visent des installations militaires ou des responsables du régime, la frontière entre ces cibles et la vie quotidienne des civils demeure mince.

« Ma sœur habite à Téhéran, et sa maison était à environ 500 mètres de celle d'un général. Elle ne savait même pas qu'il habitait là. Quand cette maison proche de chez elle a été attaquée, elle a décidé de partir. Elle a laissé sa maison et elle est allée dans le sud de l'Iran, sur une île, parce qu'elle pensait que ce serait plus sécuritaire », explique Zahra Akbari.

Les communications avec sa famille sont parfois compliquées. « Les autorités iraniennes coupent régulièrement l'accès à Internet ou aux réseaux téléphoniques. Ça nous laisse dans l'incertitude. Des fois,

on appelle, et ça dit que le numéro n'est plus en service, mais ce n'est pas vrai. Le gouvernement coupe les communications. On doit attendre qu'ils réussissent à nous appeler. »

Suivre en temps réel

Malgré la distance, elle suit les événements presque en temps réel grâce aux nouvelles et aux échanges avec sa famille. Selon ce qu'elle entend de ses proches, plusieurs frappes semblent viser des installations militaires précises. « Mon frère travaille sur un bateau dans le sud de l'Iran. Il me dit qu'ils visent surtout les bases militaires, les casernes, les commissariats. » Mais même lorsque les cibles sont militaires, les conséquences peuvent atteindre les civils.

« Quand quelque chose explose, il y a toujours des débris. Ça peut tomber quelque part. Personne ne peut garantir que ça ne touchera pas quelqu'un », dit-elle.

À distance, elle continue donc de vivre la guerre entre deux sentiments : l'espoir de voir un jour son pays changer, et

l'angoisse pour ceux qui y vivent encore. « Ma sœur, mon frère et mon père sont là-bas. Comme on ne peut pas toujours les joindre, on attend. On espère juste qu'ils vont bien. »



Zahra Akbari suit quotidiennement l'évolution de la situation dans son pays. Photo : Guillaume Pigeon

ZAHRA AKBARI

« Les Iraniens veulent tourner la page »

Pour Zahra Akbari, la guerre en cours contre le régime iranien ne représente pas seulement un conflit militaire. Elle y voit aussi la possibilité d'un changement politique que plusieurs Iraniens espéraient depuis longtemps.

MARC LAROUCHE

Selon elle, l'idée que le régime puisse tomber uniquement sous la pression populaire ne correspond plus à la réalité vécue par les Iraniens. « Moi, j'ai toujours pensé que ce régime-là ne tomberait pas sans intervention étrangère », affirme-t-elle, ajoutant que « les manifestations contre le pouvoir ont été durement réprimées au fil des années ».

« Les tentatives de contestation à l'intérieur du pays ont été réprimées avec une grande violence. Les manifestants ont été arrêtés, blessés ou tués lors des protestations. Ça a progressivement découragé une grande partie de la population. Après ça, beaucoup ont arrêté d'aller dans la rue », dit-elle.

Dans ce contexte, plusieurs Iraniens voyaient l'aide de puissances étrangères comme la seule manière d'ébranler le pouvoir en place. Dans la diaspora iranienne comme chez certains citoyens restés au pays, les frappes qui ont visé les dirigeants du régime ont parfois été accueillies avec soulagement.

Zahra Akbari affirme même que dans certains milieux iraniens, Donald Trump est aujourd'hui perçu différemment de ce que l'on peut observer en Occident.

« Les Iraniens qui veulent la fin du régime voient Trump comme un héros. Je sais que pour beaucoup de Québécois, c'est difficile à comprendre, mais là-bas, plusieurs pensent que c'était la seule personne capable de s'attaquer aux ayatollahs. On voit beaucoup de gens faire sa petite danse en triomphe », dit-elle, reconnaissant toutefois que cette vision n'est pas partagée par tout le monde. « Il y a aussi des Iraniens qui disent que ceux qui vivent à l'étranger ne comprennent pas la guerre et ses conséquences. »

La mort du guide suprême Ali Khamenei ouvre une grande incertitude politique. Plusieurs noms ont circulé pour lui succéder, et c'est finalement son fils, Mojtaba Khamenei, qui a été désigné à la tête du régime. Mais pour Zahra Akbari, la question est ailleurs. « La nouvelle génération ne veut plus d'un régime religieux. Les gens sont tannés de l'islam politique. »

Pour Reza Pahlavi

Elle évoque le nom d'une figure bien connue de l'opposition iranienne : Reza Pahlavi, fils de l'ancien shah d'Iran renversé lors de la révolution de 1979. « J'ai pourtant été longtemps sceptique envers cette option. Je me disais qu'il vivait aux

États-Unis depuis des décennies, et qu'il ne connaissait plus vraiment la réalité du pays. Mais si je pouvais voter, je voterais pour Reza Pahlavi », dit-elle.

Aujourd'hui, elle estime toutefois que la priorité serait d'éviter le chaos ou une guerre civile. « Pour empêcher le pays de sombrer dans une guerre interne, ça

prend quelqu'un qui peut rassembler les gens. »

Quoi qu'il arrive, une chose lui semble certaine : l'Iran qu'elle a quitté il y a dix ans ne sera plus jamais le même. « La génération qui s'est levée pour la liberté ne voudra plus revenir en arrière. »



Pour Zahra Akbari, l'Iran ne sera plus jamais le même. Photo : Jeff Kingma, Unsplash

PROGRAMME ÉTINCELLE

Prévenir la violence amoureuse dès l'adolescence

Le Centre femmes La Passerelle du Kamouraska amorcera dans les prochains mois un nouveau chantier de prévention auprès des jeunes du secondaire. Baptisé Étincelle, ce programme vise à sensibiliser les adolescents aux relations amoureuses saines et à la dynamique de la violence, avant même que les comportements problématiques ne s'installent.

MARC LAROUCHE

« On croit que plus on travaille en prévention, plus on peut agir à la base », explique Isabelle Després, co-coordinatrice et intervenante au Centre femmes La Passerelle. Créé par l'Université du Québec à Montréal, le programme Étincelle sera déployé pour la première fois dans les écoles de la région. L'équipe de La Passerelle en assurera l'animation auprès des élèves de troisième et de quatrième secondaire.

Chaque groupe ciblé participera à trois ateliers d'une durée de 75 minutes. Les rencontres aborderont plusieurs thèmes liés aux relations amoureuses chez les adolescents. « Le premier atelier va parler de développer une relation positive. Ensuite, on va aborder la

communication, la gestion des désaccords, et la rupture amoureuse. On va aussi parler de la dynamique de la violence, et de comment on peut aider quelqu'un qui vit quelque chose de préoccupant », précise Mme Després.

Les écoles secondaires du territoire ont déjà été approchées. Certaines ont confirmé leur participation, tandis que des discussions sont encore en cours avec d'autres, pour des questions de logistique. Selon les premières estimations, au moins sept groupes d'environ 30 élèves seront sensibilisés lors de la première phase du projet.

Réalité préoccupante

Le programme repose sur une réalité préoccupante mise en lumière par

des recherches menées au Québec. Chez les adolescents de 14 à 18 ans, 63 % des filles et 49 % des garçons disent avoir déjà vécu une forme de violence dans un contexte amoureux. « Ce sont des chiffres très élevés », constate Isabelle Després. La sensibilisation dans les écoles demeure pourtant un défi. « Ce n'est pas toujours facile d'entrer dans les milieux scolaires. Les programmes ont changé, et ce ne sont pas tous les enseignants qui sont à l'aise de parler de cela », souligne-t-elle.

Le projet Étincelle bénéficie d'un soutien financier de 25 000 \$ du gouvernement du Québec, réparti sur trois ans. Cette aide permettra de structurer l'intervention, de former les animatrices, et de développer le matériel pédagogique nécessaire.

Les premiers ateliers pourraient débuter dès le printemps auprès des élèves de troisième secondaire. Le programme devrait ensuite prendre pleinement son envol à l'automne. Pour Isabelle Després, la prévention demeure l'un des moyens

les plus prometteurs pour réduire la violence dans les relations amoureuses. « Si on réussit à donner des outils aux jeunes pour reconnaître ce qui est sain et ce qui ne l'est pas, on peut éviter que certaines situations se développent plus tard. »



Isabelle Després. Photo : Marc Larouche

« Franchir notre porte demande énormément de courage »

Au Centre femmes La Passerelle du Kamouraska, les histoires qui franchissent la porte ne sont jamais anodines. Chaque année, plus de mille femmes y trouvent écoute, soutien et accompagnement. Dans une région comme le Kamouraska, ce chiffre impressionne.

MARC LAROUCHE

« Ces femmes ne vont pas nécessairement dénoncer à la police, mais elles viennent valider ce qu'elles vivent. Et ça, ce sont celles qui en parlent. Plusieurs ne le font pas », raconte Mme Després.

Lors de l'arrivée, la première démarche consiste à vérifier si la situation vécue correspond réellement à de la violence. « Bien souvent, les femmes viennent chez nous pour valider leur perception. Elles se demandent : est-ce que c'est dans ma tête ? Est-ce que j'invente ça ? Le fait d'être crues, ça devient une première étape très importante », note l'intervenante.

Plusieurs formes

Parce que la violence conjugale prend plusieurs formes. Au-delà des coups et des agressions physiques, elle peut être

psychologique, verbale, économique, sexuelle ou encore religieuse. « La violence s'insinue. Elle tisse des toiles autour de la victime. Lorsqu'une femme commence à envisager de quitter la relation, les questions surgissent rapidement. Qu'est-ce qui va arriver financièrement ? Qu'est-ce qui va arriver avec les enfants ? La famille, les amis ? Tout ça fait que ça prend du temps pour faire le point sur sa situation. »

Dans certains cas, les femmes choisissent de rester dans la relation. « Nous, on va toujours respecter la décision de la personne. Si elle décide de rester, on va travailler avec elle sur des scénarios de protection et de sécurité. »

La violence conjugale évolue

Isabelle Després travaille dans ce milieu depuis plus de 20 ans. Depuis ses débuts, elle a constaté que la violence conjugale a évolué. « Avant, on parlait de cinq formes de violence. Aujourd'hui, les réalités sont plus complexes. Les formes de violence ont changé. On voit aussi la violence liée à la langue, à la religion... et tout ce qui est arrivé avec les technologies. »

Les téléphones cellulaires et les réseaux sociaux ont transformé certaines dynamiques de contrôle. « Il y a des femmes dont le cellulaire est traqué. On installe des systèmes de localisation pour surveiller leurs déplacements », explique l'intervenante, ajoutant que cette surveillance constante complique même parfois l'intervention.

« Avant, les femmes venaient plus facilement nous rencontrer au centre. Maintenant, juste venir ici peut devenir dangereux avec la géolocalisation. On

doit parfois les rencontrer dans un GMF ou à l'hôpital pour que ce soit plus sécuritaire », dit Isabelle Després, pour qui la clé du travail d'intervention repose sur une attitude bien particulière. « On essaie d'être empathiques plutôt que sympathiques. »

La nuance est importante. « Être empathique, c'est comprendre la situation de l'autre sans juger. Les femmes qui viennent ici ont souvent peur d'être jugées ou de ne pas être crues. » Malgré la lourdeur des histoires entendues au fil des années, certaines rencontres laissent une trace lumineuse. « Il y a des femmes qui reviennent nous voir pour dire merci. À ce moment-là, on se dit qu'on a bien fait notre travail. »

Parce que chaque démarche demeure un geste de courage. « Quand une femme se sent crue et écoutée, ça lui donne la possibilité de reprendre du pouvoir sur sa vie. »

<p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Téléc. : 418 492-9706</p> <p>www.leplacoteux.com</p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Journaliste et chroniqueur</p>	<p>Impression QUÉBECOR Média</p>	<p>Distribution Postes Canada</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 18 100 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>
	<p>DIRECTION GÉNÉRALE Louis Turbide (poste 105) Rédacteur en chef direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>JOSÉ SOUCY (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION Éliane Vincent</p>	<p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p> <p>Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p>	<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Philippe Paradis, président Marjorie Ouellet, secrétaire Félix Bernier, administrateur</p>	<p>TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</p>



presse@leplacoteux.com

JOSÉ D. SOUCY

POUR SOUTENIR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE Une maison de deuxième étape inaugurée dans la MRC de L'Islet

Un lieu pour reconstruire sa vie

Cette maison d'hébergement de deuxième étape permettra aux femmes ayant quitté un contexte de violence conjugale de bénéficier d'un milieu de vie sécuritaire à moyen terme, tout en recevant un accompagnement adapté. Pour le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, l'ouverture dans sa circonscription de ce type d'établissement représente bien plus qu'un nouveau service dans la communauté. «C'est un geste puissant de solidarité, et un engagement fort à offrir un milieu de vie sécurisant, un espace où il est possible de reprendre son souffle dans un environnement sain. Je salue le travail des dirigeantes du Centre-femmes La Jardilec, qui ont porté ce projet avec conviction, ainsi que celui de tous les partenaires», a-t-il dit.

La directrice du Centre-femmes La Jardilec, Christiane Bourgault, a rappelé quant à elle que la réalisation du projet est le fruit de plusieurs années de travail et de mobilisation du milieu. «Cette maison permettra à des femmes et à leurs enfants de se reconstruire dans un environnement sécuritaire et chaleureux après les traumatismes vécus.»

Une réponse à des besoins grandissants

Le projet répond à une réalité de plus en plus marquée dans la région. Depuis la pandémie, les demandes d'aide liées à la

violence conjugale et à la violence post-séparation ont considérablement augmenté. Selon les données présentées lors de l'événement, le Centre-femmes La Jardilec est passé d'environ 440 interventions individuelles par année à près de 875, soit presque le double.

Pour le préfet de la MRC de L'Islet, Normand Caron, la création de cette ressource représente une réponse essentielle aux besoins du territoire. «La MRC est fière de soutenir cette initiative par son Fonds de soutien aux projets structurants. C'est un projet humain et nécessaire qui permettra aux femmes de reconstruire leur vie en sécurité», a-t-il déclaré.

Une mobilisation régionale

Au-delà du financement public, plusieurs partenaires régionaux ont également contribué au projet, tant sur le plan financier que matériel. Des organismes communautaires, des entreprises locales et des bénévoles se sont mobilisés pour soutenir la réalisation de la maison et l'aménagement des espaces.

Fondé en 1983, le Centre-femmes La Jardilec dessert les femmes des 28 municipalités des MRC de Montmagny et de L'Islet. Sa mission consiste à offrir un lieu d'entraide, d'information et d'action afin d'améliorer les conditions de vie des femmes.

Une nouvelle ressource destinée aux femmes victimes de violence conjugale en contexte de post-séparation et à leurs enfants a été officiellement inaugurée le 5 mars dernier dans la MRC de L'Islet. Le projet, porté par le Centre-femmes La Jardilec, comprend neuf unités d'hébergement de deuxième étape, et représente un investissement de plus de 5,8 millions de dollars. Précisons que pour des raisons de sécurité liées à la nature même de l'établissement, l'adresse précise de l'endroit n'a pas été divulguée publiquement.

L'annonce officielle a été faite en présence de plusieurs représentants politiques et partenaires du milieu, dont la députée fédérale de Sherbrooke et whip adjointe du gouvernement Élisabeth Brière, le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest, le préfet de la MRC de L'Islet Normand Caron, et la directrice du Centre-femmes La Jardilec Christiane Bourgault.

Financement

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont contribué à hauteur de plus de 4,8 millions de dollars dans le cadre de la troisième Entente Canada-Québec concernant l'Initiative pour la création rapide de logements. La MRC de L'Islet a également appuyé le projet, notamment par l'entremise de son Fonds de soutien aux projets structurants.

Le montage financier a aussi été appuyé par des partenaires et des donateurs privés, dont le Fonds du Grand Mouvement Desjardins et la Fondation Mirella et Lino Saputo. Le montant final nécessaire n'est toutefois pas atteint, mais il devrait l'être ultérieurement.

«Notre gouvernement s'attaque à la crise du logement en investissant dans tous les types d'habitation, dans la MRC de L'Islet, comme partout au Canada. L'inauguration de La Jardilec est une grande avancée pour la collectivité, puisque ces logements permettent aux femmes les plus vulnérables et à leurs enfants de trouver une qualité de vie et une stabilité résidentielle, mais avant tout la paix d'esprit que cette sécurité va leur apporter», a déclaré Élisabeth Brière.

NOUVEAU SERVICE EN RÉGION!



SÉBASTIEN OUELLET

Spécialiste en gestion des nuisibles

sebEX

Extermination

Plus de 25 ans d'expertise

- Fourmis charpentières
- Araignées
- Souris, rats
- Mouches, guêpes
- Perce-oreilles
- Blattes, punaises de lit
- Ententes de services annuelles

418 894-5258



www.sebextermination.com

0423H1126

LIGNE HAUTE TENSION APPALACHES—BAS-SAINT-LAURENT

Une mobilisation citoyenne prend de l'ampleur dans plusieurs municipalités

Alors que se poursuivent les consultations publiques d'Hydro-Québec sur le projet de ligne de transport d'électricité Axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent, une mobilisation citoyenne gagne en ampleur dans plusieurs municipalités des régions de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent.

TOURVILLE

Des femmes « debouttes » pour la Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars dernier, trois organisations féministes du territoire se sont unies afin de souligner cette journée de mobilisation et de réflexion : le Centre-femmes La Jardilec, le Havre des femmes et le CALACS Rive-Sud. Pour l'occasion, plusieurs femmes se sont rassemblées à Tourville dans le cadre d'un brunch-conférence présenté sous le thème *Génération Deboutte!*.

Placée sous le signe de la solidarité et de l'engagement, la rencontre a permis aux participantes d'entendre la militante féministe Emilia Castro, qui a livré une conférence inspirante portant sur la force collective des femmes, et l'importance de poursuivre les luttes pour l'égalité. Les participantes ont également profité de l'occasion pour échanger avec la conférencière, et lui poser plusieurs questions sur son parcours et sur les causes qui l'animent.

La matinée s'est poursuivie par un atelier créatif invitant chacune à réfléchir, et à exprimer les raisons pour

lesquelles, encore aujourd'hui, elles demeuraient « debouttes ». À travers les discussions, les témoignages et les créations partagées, un message clair s'est dégagé : la solidarité entre les femmes demeure un puissant moteur de changement.

Ce rassemblement annuel a constitué un moment de mobilisation et de prise de parole, tout en rappelant que malgré les avancées réalisées, la lutte pour l'égalité se poursuit, génération après génération.



Marielle Bouchard, CALACS Rive-Sud; Amélia Castro, invitée; Andrée Pelletier Le Havre des femmes; Christiane Bourgault, Centre-femmes La Jardilec. Photo : Courtoisie

Née dans la municipalité de Kinnear's Mills, l'initiative s'est rapidement étendue à d'autres villages et MRC situés sur le tracé envisagé. Quatre groupes d'action citoyenne — Protection des Appalaches, Nature sans pylônes, Contre la ligne haute tension et Tourne pas chez nous — regroupent aujourd'hui plus de 1400 citoyens mobilisés, selon les organisateurs.

Dans plusieurs communautés rurales, des résidents, producteurs agricoles et entrepreneurs touristiques expriment de vives inquiétudes quant aux impacts du projet sur leur milieu de vie. Les préoccupations évoquées concernent notamment les paysages, l'agriculture, l'acériculture, l'industrie touristique, ainsi que la valeur des propriétés et les investissements réalisés au fil des années.

« Des familles ont consacré des années de travail, d'économies et de passion pour bâtir leurs fermes, leurs érablières et leurs entreprises touristiques. Aujourd'hui, plusieurs ont l'impression d'être mises devant le fait accompli par un projet décidé à grande échelle », soulignent des citoyens mobilisés.

Le projet d'Hydro-Québec prévoit la construction d'une ligne de transport de

315 kilovolts sur environ 260 kilomètres, reliant les Appalaches au Bas-Saint-Laurent afin de soutenir la transition énergétique du Québec, et d'accompagner la croissance de la production éolienne d'ici 2050.

Dans ce contexte, Hydro-Québec tient actuellement une série de rencontres publiques d'information afin de présenter les variantes de tracé étudiées, et de recueillir les commentaires de la population. Plusieurs séances sont prévues dans les prochaines semaines, notamment le 17 mars à Saint-Damien-de-Buckland, le 24 mars à Armagh, le 26 mars à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, le 30 mars à Saint-Damase-de-L'Islet, le 31 mars à Saint-Honoré-de-Témiscouata, et le 1^{er} avril à La Pocatière. Ces rencontres se tiennent généralement de 13 h à 16 h et de 17 h à 19 h 30, permettant aux citoyens d'échanger directement avec les représentants d'Hydro-Québec.

Les groupes citoyens invitent d'ailleurs les médias à assister à ces rencontres afin de constater la mobilisation sur le terrain, de recueillir les témoignages des résidents, et de documenter les enjeux humains, environnementaux et économiques soulevés par ce projet d'infrastructure majeur. (JSD)



Photo : Wikipédia

EN CAS D'ACCIDENT

• CARROSSERIE • MÉCANIQUE GÉNÉRALE • ESTHÉTIQUE •

- * Peinture
- * Redressement de châssis en technique mesure 3D
- * Réparation de carrosserie en aluminium (soudage et rivetage)
- * Réparation de structure en acier ultra léger avec soudage par points de résistance
- * Alignement des roues
- * Traitement antirouille
- * Recalibration des systèmes d'aide à la conduite (ADASS) avec équipement spécialisé
- * Réparation et remplacement de pare-brise
- * Réclamation d'assurances
- * Estimateur sur place
- * Véhicules de courtoisie

AUTOMOD
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire
216, rue Rochette, Saint-Pascal



info@kamouraska.carrxpert.com
418 308-1001

Vers la création d'un Comité logement Montmagny-L'Islet

Une rencontre d'information visant la mise sur pied d'un Comité logement Montmagny-L'Islet s'est tenue le 5 mars dernier au Café Tempête à Saint-Jean-Port-Joli. L'activité a rassemblé plusieurs personnes intéressées par les enjeux liés au logement dans la région.

La rencontre avait pour objectif de présenter la démarche entourant la création d'un comité logement sur le territoire, et d'offrir un espace d'échanges aux participants. L'initiative s'inscrit dans une volonté de mieux informer, soutenir et mobiliser les locataires de la région face aux différentes réalités du marché locatif.

Elle s'est d'ailleurs ouverte par une mise en contexte présentée par Audélie Quirion, agente de mobilisation, et Guy Drouin, codirecteur de la CDC ICI Montmagny-L'Islet. Ceux-ci ont expliqué les raisons motivant la démarche, et l'importance de structurer un espace dédié à l'accompagnement et à la défense des droits des locataires.

Jean Robbens Theagene, de l'organisme Espace finances, a ensuite partagé son expertise sur les droits des locataires et certaines réalités vécues en matière de logement. La période de questions qui a suivi a suscité un vif intérêt parmi les participants. Plusieurs locataires ont profité de l'occasion pour poser des questions concernant leurs droits et différentes situations rencontrées en logement.

Les échanges ont également permis d'aborder les différentes formes d'implication citoyenne possibles dans la mise en place du futur comité. Plusieurs personnes présentes ont manifesté leur intérêt à s'impliquer dans cette initiative.

Dans la continuité de la démarche,

un atelier portant sur la hausse de loyer sera offert par Espace Finances le 20 mars prochain au local 27 de la Maison communautaire de Saint-Jean-Port-Joli. L'activité vise à outiller les locataires afin qu'ils comprennent mieux les règles entourant les augmentations de loyer et les recours possibles.

La création du Comité logement Montmagny-L'Islet, soutenue par la mobilisation citoyenne et la collaboration d'organismes du milieu, dont la CDC ICI Montmagny-L'Islet et Espace finances, constitue une étape importante pour

renforcer l'information, l'entraide et la défense des droits des locataires dans la région. (JSD)



Photo : Courtoisie

11-26

s'associe à
PASSEURS DE MÉMOIRE

la **CHRONIQUE** de
Yves Hébert



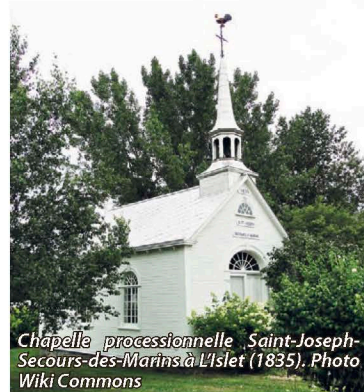
Les gens de la mer à L'Islet

L'Islet est reconnu comme une pépinière de navigateurs et de pilotes de bateaux. Ils sont caboteurs en aval de Québec, navigateurs au long cours, marins et constructeurs de bateaux.

Durant les années 1850, les pilotes natifs de L'Islet naviguent sur le Saint-Laurent et dans les eaux froides de l'Atlantique. Six d'entre eux possèdent un brevet de pilote en 1860. On peut mentionner Firmin Couillard, Jean-Baptiste Bernier — le grand-père de Joseph-Elzéar —, et Charles Frederic Koenig.

Jean-Baptiste Bernier est un capitaine au long cours qui sur le *Delia* transporte des marchandises de Liverpool vers Québec. Son homonyme Firmin Couillard navigue sur l'*Indus* entre Philadelphie et Pointe Levy. Benoni Normand est pilote sur le *Brick Stamper* durant les années 1840. Il achemine des provisions de Gibraltar jusqu'au port de Québec, et aussi du charbon provenant de Sunderland (Angleterre). Pour sa part, Charles-Frédéric Koenig fait le transport de passagers entre Plymouth et Québec. Sur le *British Queen*, il fait transiter des rainures de chemin de fer pour l'entreprise de John Lemesurier à Québec.

On redécouvre depuis quelques années l'histoire et les récits de navigateurs de L'Islet, notamment celles de Joseph-Elzéar Bernier, de Louis-Olivier Gamache et de Wilfrid Caron. Pour rappeler l'importance et la mémoire du groupe de navigateurs de L'Islet, la chapelle de procession Saint-Joseph-Secours-des-Marins est construite en 1835 à l'est de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours.



Chapelle processionnelle Saint-Joseph-Secours-des-Marins à L'Islet (1835). Photo Wiki Commons

Il faut attendre 1920 pour assister à la fondation de l'Association des marins de L'Islet. Lui succède l'Association des marins de la Côte-du-Sud en 1965. Celle-ci est à l'origine de l'implantation du Musée maritime de la Côte-du-Sud en 1968. Connue sous le nom de Musée maritime Bernier à partir de 1974, il prend l'appellation de Musée maritime du Québec en 1998. Une visite de ce musée durant la période estivale permet d'en découvrir davantage sur l'histoire maritime du Québec.

Nos professionnels

1174H0624

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 4 18 492-1430
Télec. : 418 492-2832

0369E1026

IMPÔT 2025

Service professionnel
Production TED et Impôt Net
T1/TP1, T2/Co17, T3/TP646

Guy Mailloux, c.i. Tél. : 418 359-9718
Comptable indépendant Sur rendez-vous seulement
Membre de l'Association professionnelle
des comptables indépendants

0050H0624

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER



5280E2825

**ÉMONDAGE
ABATTAGE
D'ARBRES**



GESTION DONALD GARON inc.
418 498-2283

**PEINTURE
de TOITURES**

Spécialités : toitures de tôle
et bardeaux de cèdre



0184E0226

IMPÔTS

Pour un travail de qualité

Claude Rousseau
Impôts des particuliers
581 676-1040

0350E1126

CENTURY 21.
Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE

**Nos clients au ❤️
de la transaction!**

**Nous sommes là pour vous
accompagner dans la
réalisation de vos projets.**

**Pour un service en OR du début
à la fin, contactez-nous!**

COURTIERS IMMOBILIERS

CATHERINE GAGNON 418 894-4663
catherine.gagnon@century21.ca

FRANCE ROY 418 603-2121
france.roy@century21.ca

901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0098E1126

Le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière reçoit les évêques du Québec

Les évêques catholiques du Québec se sont réunis à Montmagny et à La Pocatière la semaine dernière dans le cadre de la 337^e assemblée plénière de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec. La rencontre se tenait en marge des célébrations du 75^e anniversaire du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

MARC LAROUCHE

La rencontre, qui s'est déroulée du 10 au 13 mars, a rassemblé une vingtaine d'évêques provenant des différents diocèses du Québec. Les évêques anglicans de Montréal et de Québec ont également été invités à participer à certaines discussions, dans un esprit d'ouverture et de dialogue œcuménique.

«Entre évêques, ces rencontres nous permettent d'échanger, et de mieux

connaître la réalité de nos différents milieux, qu'ils soient ruraux ou plus urbains. Nous pouvons ainsi unir nos forces, partager nos ressources, et agir de manière concertée afin de nous adapter aux besoins des fidèles et de la société dans son ensemble», a souligné Mgr Martin Laliberté, président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec.

«C'est la deuxième fois que l'assemblée

se tient dans notre diocèse. La première fois remontait à environ 25 ans, dans le cadre du 50^e anniversaire du diocèse, mais elle avait alors eu lieu à Rivière-du-Loup. Cette année, pour le 75^e anniversaire, l'occasion était belle de recevoir nos frères évêques, et de faire découvrir un autre secteur du diocèse», explique monseigneur Pierre Goudreault, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Durant quatre jours, les participants ont pris part à différentes rencontres de travail. Parmi les sujets abordés figurait notamment la préparation de la Grande assemblée missionnaire prévue en septembre prochain à Québec. Cet événement doit réunir plus de 200 personnes provenant des différents diocèses afin de réfléchir aux défis actuels de l'Église, et aux façons d'adapter la mission pastorale aux réalités d'aujourd'hui.

Soutien au personnel pastoral

Les évêques ont également échangé sur la question du soutien au personnel pastoral. Un prêtre psychologue est venu présenter les services offerts par le Centre Southdown, situé près de Toronto, qui offre un accompagnement professionnel aux prêtres, agents de pastorale et religieux.

«Dans le contexte actuel, plusieurs personnes engagées en pastorale vivent une charge de travail importante. Certaines peuvent aussi ressentir de l'isolement. Ce type de service permet d'offrir un soutien psychologique et humain adapté à leur réalité», ajoute monseigneur Goudreault.

La gestion du patrimoine religieux immobilier figurait aussi parmi les

préoccupations abordées lors de l'assemblée. Les évêques ont discuté des défis liés à la préservation des églises, et des possibilités de partenariats avec des municipalités ou des organismes afin de conserver ces bâtiments tout en leur donnant de nouveaux usages.

En marge des travaux, plusieurs activités ont permis de souligner le 75^e anniversaire du diocèse. Un souper s'est tenu au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, réunissant évêques et intervenants pastoraux de la région. La population était également invitée à une célébration à la cathédrale Sainte-Anne à La Pocatière, présidée par Mgr Goudreault. La messe, ouverte à tous, a été suivie d'un moment de rencontre et d'échanges entre les fidèles et les évêques.

Pour l'évêque du diocèse, ces rassemblements demeurent importants pour soutenir la mission de l'Église dans un contexte de société largement sécularisée. «Comme ailleurs au Québec, nous vivons des défis, mais nous voyons aussi des signes d'espérance. Il y a encore de la vie dans nos communautés : auprès des jeunes familles, des jeunes adultes, dans les activités de formation et de prière», a-t-il affirmé.

Les célébrations entourant le 75^e anniversaire du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se poursuivront d'ailleurs tout au long de l'année, notamment avec un concert prévu à la fin du mois de mai à la cathédrale Sainte-Anne avec Mélissa Bédard.



Une célébration spéciale a eu lieu à la cathédrale de La Pocatière. Photo : Marc Larouche

Les trois RÉSIDENCES DUPUIS Kamouraska – L'Islet solidement implantées dans votre milieu de vie vous offrent de vivre agréablement en RPA.

Il vous sera offert personnellement :

- Une nourriture excellente
- Des soins d'assistance à la personne de qualité
- Une propreté et une sécurité de premier ordre
- Une vie en collectivité très agréable, fini la solitude!

Nous vous offrons la possibilité de venir nous visiter et de réserver une place de votre choix parmi une de nos résidences. Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle en consultant sur le WEB (Facebook) « Résidence Dupuis ». Il ne nous reste que quelques unités de disponibles, faite que ce soit la vôtre.

**144, rue Labbé
L'ISLET
Téléphone : 418 247-7971**

**514, boulevard Nilus-Leclerc
SAINT-EUGÈNE
Téléphone : 418 607-0521**

**526, boulevard Hébert
SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA
Téléphone : 418 492-9456**

N.B. Nous acceptons les autonomes et les semi-autonomes, notre spécialité.

La Direction



Mgr Pierre Goudreault, Mgr Denis Grondin, archevêque de Rimouski, le cardinal Gérald Cyprien Lacroix et Mgr Jean Tailleux, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Québec. Tous portent des croix pectorales offertes par Mgr Goudreault à titre d'hôte. Photo : Courtoisie

Collision frontale entre deux camions lourds sur la route 204 à Sainte-Perpétue

Une violente collision impliquant deux camions lourds est survenue le lundi 9 mars vers 14 h 15 sur la route 204 à Sainte-Perpétue, près de l'intersection du rang La Fontaine.

JOSÉ D. SOUCY

L'accident met en cause un fourgon utilitaire à accès debout et un camion semi-remorque transportant des billots de bois. Selon les premières informations, le conducteur du fourgon aurait dévié de sa voie avant d'entrer en collision frontale avec le camion de bois qui circulait en sens inverse.

L'impact a été suffisamment violent pour nécessiter l'intervention des pompiers afin de secourir le conducteur du plus petit véhicule. Les pinces de désincarcération ont été utilisées pour l'extirper de l'habitacle lourdement endommagé.

Gravement blessé, l'homme a été transporté d'urgence vers un centre hospitalier. Son état est toujours jugé critique. Un enquêteur spécialisé en scène de collision s'est rendu sur place afin d'analyser les circonstances de l'accident.

La route 204 a dû être complètement fermée à la circulation pendant plusieurs

heures. De nombreux débris ainsi que des billots de bois se sont retrouvés sur la chaussée, compliquant le travail des services d'urgence et des équipes chargées du nettoyage. Des déviations ont été mises en place pendant l'intervention. La circulation a finalement été rouverte vers 23 h, une fois la scène sécurisée.



Photo : 911 Bellechasse-Etchemins/Facebook

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de
Norbert Spehner



WISTING ET LES LIMIERS AMATEURS

L'autre enquête, de l'auteur norvégien Jorn Lier Horst, est un polar de la série des enquêtes de William Wisting, série qui en compte maintenant dix-huit. Pour le lecteur francophone, c'est le dixième à être traduit dans la Série noire.

L'originalité du récit ne réside certes pas dans son thème déjà exploité trois millions de fois, soit une enquête sur une disparition, mais plutôt sur le nombre foisonnant de protagonistes de tous poils, avec un élément inédit : la participation aux recherches par les membres amateurs d'un forum internet consacré aux affaires criminelles.

Wisting est contacté par une certaine Michelle Norris qui s'inquiète de la disparition d'Astrid, une internaute norvégienne qui enquêtait en amateur sur le meurtre jamais résolu de Ruby Thomson, une touriste australienne sur la Costa Brava et meilleure amie de Norris. Aux dernières nouvelles, Astrid avait disparu en Norvège dans le secteur où travaille Wisting. Son dernier message disait : « Je pense avoir découvert quelque chose ». Mystère !

Intrigué, Wisting fait quelques recherches, et finit par se lancer dans une enquête pleine de surprises à laquelle seront mêlés d'une manière ou d'une autre sa fille Line, sa fidèle assistante Maren, des flics catalans peu coopératifs et, élément inattendu, les membres hétéroclites d'un forum en ligne spécialisé dans les investigations criminelles. Ce site est très fréquenté par toute une variété de gugusses en mal de sensations fortes, mais aussi par quelques internautes débrouillards qui vont contribuer à la résolution des deux affaires : la disparition d'Astrid en pays nordique, et le meurtre de Ruby en Catalogne.



Évidemment, la techno va jouer un grand rôle dans la quête des enquêteurs, qu'ils soient pros ou amateurs. Mais il n'y aura pas de *deus ex machina*, le tout se faisant de manière « réaliste » et crédible, avec des outils informatiques réels.

J'aime bien les romans de cette série qui a été adaptée à la télévision. Ce dernier ne fait pas exception. Il a des personnages variés et bien campés, une action soutenue, un suspense constant, et un dénouement qui tient la route !

Jorn Lier Horst, L'AUTRE ENQUÊTE, Paris, Gallimard, (Série noire), 2026, 446 pages

Actualité

PROMO 5^e ANNIVERSAIRE
du 19 au 23 mars 2026

ARTIK
PORTES ET FENÊTRES



* Commande spéciale et inventaire

15%*
de rabais



MULCO
FLEXTRA
7,99\$*

* Sélection en magasin

MÉGA VENTE
LE 6 AVRIL

UN PRODUIT
VEDETTE
À CHAQUE
JEUDI

SUIVEZ
NOTRE PAGE
FACEBOOK



RIVIÈRE-DU-LOUP
30, rue du Carrefour
418 867-7662

RONA
— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —
FAMILLE ANCTIL



LA POCATIÈRE
1011, 1^{re} rue Poiré
418 371-0757

La MRC de L'Islet dévoile son premier rapport annuel

La MRC de L'Islet a dévoilé son tout premier rapport annuel, un document qui vient dresser un portrait détaillé des principaux dossiers pilotés par son équipe au cours de l'année 2025. Intitulé *Réalisations 2025*, ce rapport rassemble les actions menées dans plusieurs sphères d'activité de l'organisation, allant de l'administration à l'aménagement du territoire, en passant par le développement économique, la sécurité incendie, le développement régional, les communications et le transport de personnes.

JOSÉ D. SOUCY

Le document brosse d'abord le portrait d'une organisation qui dessert 14 municipalités sur un territoire de 2100 kilomètres carrés, pour une population de 17 904 habitants. « L'année 2025 illustre bien la capacité de notre organisation à mener des projets structurants et porteurs pour ses municipalités et leurs populations. Ce premier rapport annuel met en lumière l'engagement et l'expertise de notre équipe, tout en témoignant de notre volonté de faire de la MRC de L'Islet une organisation de référence en matière de développement territorial », explique Normand Caron, préfet de la MRC de L'Islet.

Budget

En 2025, le budget de la MRC s'élevait à 6 027 311 \$, financé à 53,5 % par les aides gouvernementales et à 46,5 % par les quotes-parts municipales. Le rapport rappelle aussi que la richesse foncière uniformisée utilisée comme base de répartition

des dépenses atteignait 2 809 809 376 \$.

Aménagement et patrimoine bâti

Parmi les faits saillants de l'année, la MRC met en évidence plusieurs avancées en matière d'aménagement du territoire. Le Plan régional des milieux humides et hydriques a notamment été adopté en novembre 2025, tandis que la révision du schéma d'aménagement et de développement a été amorcée pour se conformer aux nouvelles orientations gouvernementales. Ce chantier, qui doit s'échelonner sur trois ans, bénéficie d'une aide financière de 207 918 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le rapport insiste également sur l'importance du patrimoine bâti dans la MRC. À l'été 2025, un vaste inventaire des bâtiments patrimoniaux a été réalisé dans les 14 municipalités du territoire. Cette opération, rendue possible grâce à un financement de 150 000 \$ provenant du Fonds

régions et ruralité, a permis d'inventorier, d'observer et de photographier plus de 6500 bâtiments, en plus d'amorcer la rédaction de l'inventaire officiel de la MRC. Un guide sur la restauration des fenêtres en bois a aussi été produit afin d'outiller les citoyens dans la préservation de leur patrimoine bâti.

Environnement

Sur le plan environnemental, la MRC souligne notamment la réhabilitation de la rivière Trois-Saumons, dont le projet de démolition du barrage à l'embouchure s'est conclu en 2025.

Elle a aussi signé, en juillet 2025, un protocole d'entente avec Canards illimités Canada pour la réalisation d'une cartographie détaillée des milieux humides de Chaudière-Appalaches. Parallèlement, les travaux d'élaboration du plan climat régional se poursuivent jusqu'en 2027.

Économie

Du côté de l'économie, l'équipe de développement économique de la MRC a accompagné 64 dossiers actifs entre janvier et septembre 2025. Sept entreprises manufacturières de 50 employés et moins ont aussi bénéficié d'un diagnostic de productivité, en collaboration avec Solutions Novika. Le rapport met également de l'avant plusieurs grands chantiers, dont le projet des Habitations du Mont-Bellevue à Saint-Adalbert, qui vise la conversion d'un couvent en immeuble de 13 logements, la relance du restaurant Ô Sommet des délices dans la même municipalité, ainsi que le dossier du Centre sportif Le Jasmin à Tourville.

Développement local et régional

En développement local et régional, la MRC rappelle que le Fonds de soutien aux projets structurants a permis de soutenir 40 projets depuis 2023, pour des investissements totalisant 1 499 740 \$. Pour

la seule année 2025, des projets comme la construction des Éco-chalets Monk à Tourville, la création d'un lieu pour les jeunes à Saint-Cyrille-de-Lessard, ou encore la relance du restaurant Ô Sommet des délices figurent parmi les initiatives appuyées.

Le rapport met aussi en lumière plusieurs projets à portée sociale, culturelle et jeunesse. Il fait notamment état de la programmation d'activités interculturelles déployée sur le territoire, de la quatrième édition de la Fiesta d'automne à Sainte-Perpétue, ainsi que du projet Écho, dont les trois installations immersives ont été inaugurées à l'automne 2025 grâce à un investissement global de 280 000 \$. Deux espaces jeunesse aménagés dans les écoles secondaires Bon-Pasteur et La Rencontre ont aussi été complétés en décembre 2025, pour un investissement total de 227 755 \$.

Sécurité incendie

En sécurité incendie, les statistiques compilées pour 2025 font état de plus de 700 interventions, dont 42 incendies de tous types, 12 sauvetages hors route, et 60 accidents de la route. La MRC mentionne aussi la tenue de 256 activités de prévention, et la formation de plus de 125 pompiers au cours de la dernière année.

Transport

Enfin, le rapport souligne le rôle joué par la MRC dans le transport de personnes, notamment par ses collaborations avec les organismes Alphis et Valorization, des écoles, des camps de jour, des fêtes et des festivals sur le territoire.

Le rapport annuel *Réalisations 2025* peut être consulté sur le site internet de la MRC de L'Islet, dans la page Rôles et mandats de la section L'organisation.

LES ARTS DE LA SCÈNE
en collaboration avec
Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Partenaire saison
COOP
MONTMAGNY
CAP-SAINT-IGNACE

vous présentent

DAVID PINEAU

Le seul et l'unique dans son créneau : le Hard Rock Campagnard.



Un véritable PHÉNOMÈNE qui débarque avec un show monté pour faire lever le party et transformer chaque scène en événement LÉGENDAIRE.

Il enchaîne les hits viraux (Redneck, La ballade de l'alcoolique, Drapeau Noir), multiplie les stunts spectaculaires et, soutenu par une armée de Goblins déchaînés, Pineau s'impose comme LA bête de scène du Québec.

Vendredi 20 mars 2026 – 20 h

Salle Promutuel Assurance

ADLS.CA | 418 241-5799



Photo : Courtoisie

Un gouvernement du Parti québécois diminuera le prix de l'essence

Devant la hausse importante du coût de l'essence, provoquée notamment par la guerre en Iran et le blocus du détroit d'Ormuz, le député de Jean-Talon et porte-parole du Parti québécois en matière d'Énergie, Pascal Paradis, réitère l'urgence de donner un peu d'air aux citoyens et aux entreprises québécoises.

À cet effet, depuis mai 2025, le Parti québécois demande au gouvernement d'utiliser les moyens fiscaux à sa disposition pour réduire l'écart inéquitable du prix de l'essence avec les provinces frontalières, ce que le gouvernement de la CAQ, dit-il, a toujours refusé de faire jusqu'à ce jour.

«Le problème du prix de l'essence est double : d'abord, un écart important entre les prix de l'essence au Québec et ceux des provinces frontalières, entièrement causé par le gouvernement fédéral de Mark Carney. S'y ajoute maintenant l'augmentation du prix du baril de pétrole, causée par la situation en Iran, un contexte géopolitique qui touche l'ensemble de la planète, et sur lequel nous n'avons pas d'emprise. Mais il y a des facteurs sur lesquels on peut agir, et il faut le faire en utilisant les moyens les plus intelligents pour réduire le prix de l'essence, notamment en commençant par réduire l'écart qui persiste avec nos voisins», déclare d'emblée le député de Jean-Talon.

En somme, le Parti québécois diminuerait le prix de l'essence en utilisant un ou plusieurs leviers fiscaux à la disposition du gouvernement, et agirait sur la concurrence en élargissant le mandat de l'Office de protection du consommateur, afin notamment de lutter contre les pratiques déloyales et anticoncurrentielles dans le secteur.

Le député péquiste rappelle que de nombreuses solutions existent afin d'aider concrètement les citoyens et les entreprises à maintenir leur pouvoir d'achat. «On pourrait commencer par mettre fin à la double taxation, c'est-à-dire la TVQ qui est facturée sur le prix de l'essence, incluant la taxe sur les carburants. Le Parti québécois a aussi suggéré d'autres avenues : diminuer la taxe sur les carburants ou la TVQ. C'est le statu quo qui est intenable pour les Québécois. Le gouvernement de la CAQ a décidé de ne pas agir, mais un gouvernement du Parti québécois procèdera avec l'une ou plusieurs des solutions pour arriver à un résultat qui

ramènera l'équité à la pompe», poursuit Pascal Paradis.

M. Paradis rappelle également que le gouvernement fédéral a émis des chèques électoraux aux Canadiens hors du Québec lors de l'abolition de la taxe fédérale sur le carbone. Les impôts des Québécois ont pourtant financé cette mesure à hauteur de 814 M\$, sans qu'ils en bénéficient. «Le gouvernement de la CAQ n'a rien fait pour corriger cette injustice, et a baissé les bras devant Mark Carney. Cet argent nous appartient, et pourrait aider à compenser les personnes et les entreprises qui subissent l'augmentation du prix de l'essence», souligne le député de Jean-Talon.

Finalement, le Parti québécois est le seul parti qui propose d'agir sur la concurrence, un problème qui persiste depuis de nombreuses années dans le secteur de l'énergie. «Le Bureau de la concurrence du Canada ne fait pas son travail. Il faut que le Québec en finisse avec les problèmes de concurrence qui durent depuis des années dans ce secteur. C'est ça, le cœur du problème. La seule manière d'y arriver pour de bon, c'est de nous occuper nous-mêmes de la situation. Nous proposons à nouveau d'élargir le mandat de l'Office de

protection du consommateur afin qu'il ait le pouvoir de lutter contre les pratiques déloyales et anticoncurrentielles dans ce secteur, notamment en enquêtant et en imposant des pénalités financières aux fautifs», conclut le député péquiste. (JSD)



Pascal Paradis. Photo tirée de Facebook

CLINIQUES DE PASSEPORTS

MONTMAGNY

MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2026, 16 H À 20 H

Pavillon communautaire
Espace citoyen
48, avenue du Bassin Nord

RIVIÈRE-DU-LOUP

VENDREDI 10 AVRIL 2026, 16 H À 20 H

Hôtel Universel
Salle Malécites, premier plancher.
(Ascenseur disponible au restaurant BORÉAL)
311, boulevard de l'Hôtel-de-Ville



Photographe
sur place!

PAS BESOIN DE
RENDEZ-VOUS!

BERNARDGENEREUX.CA



BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

ZONE circulaires

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

Le **Placoteux**

Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

18 100 EXEMPLAIRES ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

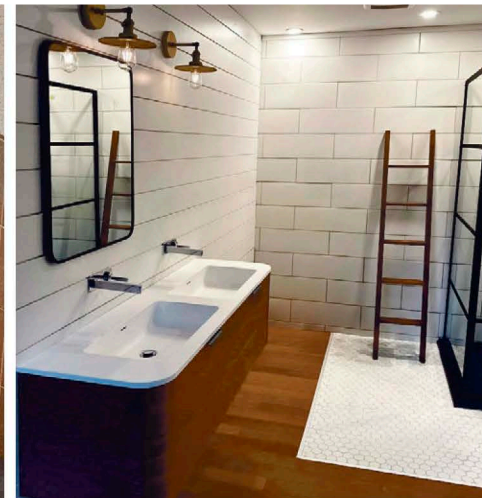


EN VIGUEUR DU 9 MARS AU 4 AVRIL 2026

15%

de rabais
sur tous
les produits
Agua Canada

*Les experts en plomberie
spécialisée haut-de-gamme*



RABAIS 58%

1⁹⁹
/PI²

Prix sugg.: 4,75 / PI²
CÉRAMIQUE
12 X 24
PIRITE GRIS
Une boîte couvre 15,79 pi²
7205090



RABAIS 40%

5⁹⁹
/PI²

Prix sugg.: 9,99 / PI²
CÉRAMIQUE
24 X 48
QUESTRIVER CREMA
Une boîte couvre 16 pi²
774403229



RABAIS 19%

1⁶⁹
/PI²

Prix sugg.: 2,09 / PI²
PLANCHER
FLOTTANT 12 MM
TIBET ACS
Une boîte couvre 14,59 pi²
002-5539



Avis aux clients: Les prix affichés sont en vigueur du 9 mars au 4 avril 2026 seulement à votre Centre de rénovation Camille Dumais Inc. Lors de la préparation de cette circulaire, des erreurs ont pu se glisser. Si tel est le cas, la clientèle en sera avisée par un avis écrit affiché dans le magasin. L'offre est valable jusqu'à l'épuisement des stocks et nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Taxes non comprises dans les prix. Ces prix sont «Payez et emportez».

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche | Service entrepreneur
8h à 17h30 | 8h à 20h | 8h à 18h | 8h à 16h | Fermé | En semaine dès 7h

De RETOUR
par la POSTE en
formule hybride

Le Placoteux

Le Placoteux est de retour par la poste en formule hybride.
Certaines éditions seront disponibles en ligne seulement.

Abonnez-vous à notre infolettre!

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Vous recevrez un avis dès qu'une édition en ligne sera prête.



Voici le calendrier des parutions pour les prochains mois.

MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



Édition par la poste



Édition en ligne

Serge Métivier est décédé

Serge Métivier, longtemps caricaturiste au *Placoteux* et figure bien connue du monde de la caricature au Québec, est décédé. La nouvelle a été confirmée le 12 mars. L'artiste a succombé à un cancer de l'estomac.

JOSÉ D. SOUCY

Au fil des décennies, Serge Métivier s'est imposé comme un dessinateur au trait reconnaissable, capable de saisir en quelques lignes l'ironie, l'absurde ou les travers de l'actualité. Son regard à la fois incisif et empreint d'humour lui a valu l'estime du public et de nombreux amateurs de caricature.

Les lecteurs du *Placoteux* ont pu apprécier pendant plusieurs années ses caricatures publiées dans les pages du journal. À travers ses dessins, Serge Métivier commentait l'actualité avec un mélange d'esprit critique et de légèreté, offrant un contrepoint humoristique aux sujets parfois plus lourds de l'actualité régionale.

Au Québec, Serge Métivier s'était aussi fait connaître auprès d'un plus large public par ses apparitions à la télévision. Plusieurs se souviennent notamment de sa participation à l'émission *Ad Lib*, animée par Jean-Pierre Coallier, où ses caricatures apportaient une touche d'humour et de finesse. Il avait également pris part à l'émission *Fais-moi un dessin*, animée par Yves Corbeil, qui mettait en valeur l'art du dessin et de la caricature.

Son talent reposait sur une capacité rare à traduire des idées complexes en images simples et percutantes. En quelques coups de crayon, il parvenait à résumer une situation, une personnalité ou un événement avec une efficacité qui faisait souvent sourire autant qu'elle faisait réfléchir.

Derrière le caricaturiste se trouvait aussi un passionné de musique. Dans les années 1970 et 1980, Serge Métivier a fait partie de plusieurs groupes rock, dont le Roadblues Band.

Artiste aux multiples facettes, il cultivait également un sens de l'autodérision,

allant jusqu'à caricaturer son propre personnage sous le nom de plume Métyvié. Avec sa disparition, le milieu de la caricature perd un créateur original dont le regard et l'humour auront marqué de nombreux lecteurs et téléspectateurs. Son coup de crayon, capable de transformer l'actualité en sourire, demeurera gravé dans la mémoire de ceux qui ont suivi son travail au fil des ans. La direction et le personnel du journal *Le Placoteux* offrent à ses proches leurs plus sincères condoléances.



Serge Métivier. Photo : Archives Le Placoteux

Le cancer peut faire peur, mais vous n'êtes pas seul.

418 683-8666 | cancer.ca



Société canadienne du cancer

Devenez bénévole

Mettez en valeur vos talents en :

- collecte de fonds
- soutien
- prévention

418 683-8666 | cancer.ca



Société canadienne du cancer

LE BON MOT

de la semaine

Par Gilles Lévesque

Dentition

Apparition et croissance des dents chez les jeunes.

Denture

Ensemble des dents de la bouche.

11-26

MESDAMES, C'EST LE MOMENT D'HABILLER VOTRE HOMME
(sans qu'il chiale 😊)

40% DE RABAIS

SUR LES VÊTEMENTS POUR HOMME

- ✓ Plus stylé
- ✓ Plus confortable
- ✓ Moins cher

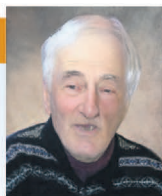
Tout le mois de mars • En magasin seulement

Pronature
PLEIN AIR • CHASSE • PÊCHE

Bouffard Sports

114, boul. Taché Ouest, Montmagny
418 248-1245

QUANTITÉS LIMITÉES
N'ATTENDEZ PAS À LA FIN DU MOIS!



Avis de décès

Antoine Dumont (1944-2026)
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Au centre d'hébergement Villa-Maria de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, le 7 mars 2026 est décédé à l'âge de 81 ans et 11 mois M. Antoine Dumont, fils de feu Mme Marie L'Italien et de feu M. Jules Dumont. Il demeurait à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Il laisse dans le deuil ses cousins, cousines, autres parents des familles Dumont et L'Italien ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés aux infirmières du CLSC de Saint-Alexandre et de Saint-Pascal ainsi qu'à Dre Alexandra Thibault et tout le personnel du centre d'hébergement Villa-Maria pour les bons soins prodigués.

La direction des services professionnels a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Anicet Bélanger (1945-2026)
Saint-Pascal

Au CHSLD de Rivière-Bleue, le 7 mars 2026 est décédé à l'âge de 80 ans et 10 mois M. Anicet Bélanger, époux de Mme Diane Michaud; fils de feu Mme Élisabeth Pelletier et de feu M. Adélar Bélanger. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

Selon ses volontés, il n'y aura pas de rituels funéraires.

Il laisse dans le deuil son épouse, Diane Michaud; ses enfants : Any (Denis Ouellet), Éric (Jacinthe Caron), Manon (Éric Thériault). Il était le grand-père de : Gabriel, feu Catherine, Marc-Antoine (Gabriela), Mickaël, Sandrine (Gabriel Rivard), Jacob, Kelly, Katherine. Il laisse également dans le deuil ses arrière-petits-enfants : Mila, Esthelle, Norbert; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Bélanger et Michaud, ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel de maintien à domicile du CLSC de Saint-Pascal ainsi qu'au personnel du CHSLD de Rivière-Bleue pour les bons soins de fin de vie.

La direction des services professionnels a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Marie-Blanche Gagnon Chénard (1944-2026)
Saint-Gabriel-Lalemant

Au centre d'hébergement Villa-Maria de Saint-Alexandre, le 6 mars 2026, est décédée à l'âge de 81 ans et 3 mois, Mme Marie-Blanche Gagnon, épouse de feu M. Maurice Chénard; fille de feu Mme Germaine Landry et de feu M. Joseph Gagnon. Elle demeurait autrefois à Saint-Gabriel-Lalemant, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Salle DeRoy, 27, rue Principale, Saint-Gabriel-Lalemant, le samedi 21 mars 2026 dès 12 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Gabriel-Lalemant. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Hélène (Réjean Bérubé), Eddy (Maurice Vanier), Monique (Emilien Pelletier); ses petits-enfants de cœur : Alexandre, Sarah (Alexandre Couët-Garand); son arrière-petite-fille de cœur : Sylvia. Elle était la sœur de : feu Corinne (feu Marc Tremblay), Jeanne D'Arc (feu Patrick Lévesque), feu Gilbert (feu Claire Leblanc), feu Gisèle (feu Adrien Lévesque), feu Cécile (feu Louis Boissinotte), Arthur (feu Jeannine Chénard), feu Thérèse (feu Ovíla Lévesque), feu Jean-Clément (Lucille St-Hilaire), feu Jules (Élaine Paré), feu Florent (Chantal DeRoy), feu Donald, feu Yves, Gilles, Mercédès (Jean-Pierre Leblanc), feu Daniel (Pauline St-Hilaire); la belle-sœur de : feu Délium (feu Joséphine Boucher), feu Lucie (feu Léon Lavoie), feu Théodore (feu Éva-Rose Lavoie), feu Basile (feu Noëlla Boucher), feu Arsène, feu Rachel (feu Réal Rousseau). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence La Croisée des Chemins de Saint-Pacôme ainsi qu'au personnel du centre d'hébergement Villa-Maria pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, avenue Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements

Adrienne Castonguay Tanguay
Saint-Pascal

Votre sympathie nous fut d'un grand support lors du décès de notre mère, Mme Adrienne Castonguay, survenu le 14 février dernier.

Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, vos offrandes et vos prières. Soyez assurés que ces marques d'affection seront gravées pour longtemps dans notre mémoire.

Ses enfants : *Guyllaine (Louis-Pierre Leclerc), Chantal (Yvon Ouellet), Steve; ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.*



Avis de décès

Alain Boucher (Dit Titi) (1964-2026)
Saint-Philippe-de-Néri

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 6 mars 2026 est décédé à l'âge de 61 ans et 5 mois M. Alain Boucher, fils de feu Mme Lucienne Bossé et de feu M. Roméo Boucher. Il demeurait à St-Philippe-de-Néri, natif de Mont-Carmel. Une liturgie de la parole a été célébrée le vendredi 13 mars 2026 à 14 h 30 à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, suivie de la mise en niche au columbarium de la résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Il était le frère de : feu Alcide (Louisette Lévesque) (Françoise Pelletier), feu Jacqueline, feu René, feu Raymond (Francine Caron), feu Fernande (feu Maurice Chenard), feu Claire, Céline (feu Réal Dumais) (feu Lucien Dumont), Colombe (feu Réginald Chenard) (feu Georges Moreau), Nicole, Régis (Monique Sirois), Colette (Martin Lévesque). Sont aussi attristés par son départ : sa grande amie, Johanne Gagnon, plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés à Dre Ann-Cristine Thibault, à Annie-Claude Dionne, inf., Julie Picard, intervenante ainsi qu'au personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Madeleine Chénard Lizotte (1945-2026)
Saint-Bruno-de-Kamouraska

À son domicile, le 1^{er} mars 2026 est décédée à l'âge de 81 ans et 1 mois Mme Madeleine Chénard; épouse de feu M. Albert Lizotte; fille de feu Mme Hermance Beaulieu et de feu M. Alfred Chénard. Elle demeurait à Saint-Pascal, autrefois à Saint-Bruno-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 20 mars 2026 dès 12 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Saint-Bruno. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle était la mère de : Gaston (Monique Létourneau), feu Linda, Gilles (Jolaine Lévesque). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Jean-François (Lyndia Lachance), Claudy, Gabrielle (William Boisvert), Jessica (Jo-Billy Leclerc), Geneviève (Janick Bouchard), Kim (Tom Fortin); ses arrière-petits-enfants : Noémie, Marianne, Olivia, Béatrice, Alice, Maxim. Elle était la sœur de : feu Louis-Alfred (Rose-Alice Dufour), Cécile (feu François Morin), Wilfrid (feu Simone Lizotte) (feu Francine Boucher), Antoinette (feu Patrice Bernier), Rose-Éva (André Chénard), feu Lucille (Adrien Dumais), Charles-Eugène, Jeanne D'Arc (feu Alain Richard) et de la famille Lizotte, la belle-sœur de : feu Lucien (feu Jeannette Michaud), feu Adrien (feu Rita Brassard), feu Élianne (feu Léon Lavoie), feu Rita (feu Gérard Dionne), feu Marie-Jeanne (feu Antonio Michaud), feu Marie-Ange (feu Gérard Lavoie), feu Laurette (feu Ludger Michaud), feu Thérèse (feu Roger St-Onge), feu Gertrude (feu André St-Pierre), Clément (Jeannette Bouchard), Alfred, feu Simone (Wilfrid Chénard), feu Irène (Louis-Marie Gagnon), feu Armand (Hélène Guérette). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Claude Duval (1936-2026)
Saint-Aubert de L'Islet

À l'Hôpital de Montmagny, le 6 mars 2026, à l'aube de ses 90 ans, est décédé Monsieur Claude Duval, fils de feu dame Lucia Bernier et de feu monsieur Maurice Duval. Il demeurait à Saint-Aubert de L'Islet.

Il était le frère et le beau-frère de : Jeannine (feu André St-Pierre), feu Lucien (feu Jacqueline Gamache), Aline (Cyrille Ouellet), Réjean (Ginette Plante) et Patrice (Linda Caron).

Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés aux Dre Dominique Poirier et Dre Marie-Christine Guimont ainsi qu'aux membres du personnel de l'Hôpital de Montmagny, pour leurs délicates attentions et la qualité de leurs soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec (Québec) G2J 1B8, www.coeuretavc.ca

Les membres de sa famille vous accueilleront au

Salon paroissial
(Sacristie de l'église)
Saint-Aubert de L'Islet

le samedi 21 mars à compter de 13 h. Une célébration en sa mémoire aura lieu le samedi 21 mars 2026 à 15 h au même endroit. Ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

SAISON DES IMPÔTS

Revenu Québec rappelle ses services et les principaux changements

Au cœur de la saison des impôts, Revenu Québec rappelle l'importance de produire sa déclaration de revenus, et présente les outils, services et changements fiscaux à connaître pour l'année d'imposition 2025. Par l'entremise de ressources en ligne, de services à la clientèle bonifiés, et de mesures adaptées à différentes situations, Revenu Québec souhaite soutenir la population dans le respect de ses obligations fiscales, et dans l'accès aux programmes et crédits auxquels elle pourrait avoir droit.

Le site justepourtous.ca vise à accompagner les citoyens dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales en offrant des contenus adaptés à plusieurs profils : étudiants, parents, aînés, proches aidants, ménages à faible revenu et travailleurs autonomes. Toute personne a avantage à produire sa déclaration de revenus, même si elle n'a aucun revenu à déclarer ou aucun impôt à payer. Cela peut lui permettre, entre autres, de bénéficier de certains programmes d'aide et d'autres avantages fiscaux, selon sa situation.

Plusieurs crédits d'impôt populaires

Revenu Québec rappelle l'importance des principaux crédits d'impôt provinciaux qu'il administre, et qui contribuent de façon significative au soutien du pouvoir d'achat des citoyens, plus particulièrement des personnes aînées, des familles et des ménages à revenu modeste. En effet, ces crédits d'impôt représentent une

part essentielle de l'aide financière versée chaque année à un grand nombre de ménages partout au Québec.

Parmi les crédits d'impôt les plus demandés, mentionnons le crédit d'impôt pour le soutien aux aînés, et le crédit d'impôt pour solidarité. Ensemble, ces deux crédits totalisent plus de 3,3 milliards \$ versés annuellement : ils constituent ainsi des leviers majeurs de soutien financier pour les personnes âgées de 65 ans ou plus et les ménages à revenu modeste.

Le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants, et le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés complètent cet aperçu des mesures fiscales les plus populaires. Le premier soutient la participation des parents au marché du travail en réduisant le coût des services de garde, tandis que le second favorise l'autonomie des personnes de 70 ans ou plus en facilitant leur maintien dans leur milieu de vie.

Revenu Québec invite les citoyens à vérifier leur admissibilité à ces crédits d'impôt, en vue de demander l'ensemble des sommes auxquelles ils ont droit lors de la production de leur déclaration de revenus.

Déclaration des biens étrangers

Si, en 2025, un particulier détient des biens à l'extérieur du Canada, il doit les déclarer si les biens sont des biens étrangers désignés, et si le coût total des biens était supérieur à 100 000 \$ CA à un moment quelconque de l'année. Pour déclarer les biens étrangers désignés, le particulier doit remplir le formulaire *Déclaration relative à la détention de biens étrangers* (TP-1079.8.BE).

Crédit d'impôt pour prolongation de carrière

Des modifications s'appliquent dès 2025 au crédit d'impôt pour prolongation de carrière. Les personnes âgées de 60 à 64 ans ne peuvent plus y avoir droit, puisque l'âge minimal d'admissibilité passe de 60 à 65 ans. De plus, les règles de calcul du crédit ont été ajustées.

Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés

Ce crédit vise à aider les personnes de

70 ans et plus qui souhaitent demeurer à domicile. Il permet de réduire le coût de services comme l'entretien ménager, les soins personnels, la préparation des repas ou la surveillance. En 2025, le taux du crédit est porté de 38 % à 39 %, dans un contexte de soutien accru à l'autonomie des personnes aînées favorisant des conditions propices pour leur maintien à domicile.

Régime d'assurance médicaments du Québec

Le 1^{er} juillet 2025, les taux de cotisation au régime public d'assurance médicaments ont été augmentés. Pour l'année complète, la cotisation maximale s'établit à 755 \$. Aucune cotisation n'est exigée, entre autres, si le revenu est inférieur au seuil établi selon la situation familiale, ou pour les personnes admissibles au supplément de revenu garanti selon les critères en vigueur.

La période des déclarations est propice à la fraude. Revenu Québec ne communique jamais de remboursement ni ne demande de renseignements personnels par courriel ou texto.

Source : Revenu Québec

Montmagny fait de la *Broue*

La pièce de théâtre à succès *Broue* sera de passage à Montmagny le samedi 24 octobre à 20 h à la salle Edwin-Bélanger.

Depuis le 6 juin 2019, Benoit Brière, Martin Drainville et Luc Guérin sillonnent le Québec pour poursuivre la tradition théâtrale créée et endossée par Michel Côté, Marc Messier et Marcel Gauthier. La tournée s'était terminée en décembre 2024, après 227 représentations données devant plus de 145 000 spectateurs. À la demande générale, les trois comédiens rendosseront leurs multiples personnages à compter de juillet.

Broue, nouvelle administration offre une version renouvelée, mais toujours

remplie de gags savoureux... et de broue! Pendant 38 ans et 3322 représentations, Michel Côté, Marc Messier et Marcel Gauthier ont fait le bonheur de plus de 3394 195 spectateurs en trimplant la célèbre pièce écrite par les trois interprètes et par Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel et Louis Saia. Le temps des tavernes est révolu, mais *Broue* est toujours vivant. Les billets sont en vente dès maintenant.

Source : Salle Edwin Bélanger



La pièce de théâtre à succès *Broue, nouvelle administration* sera de passage à Montmagny cet automne. Photo : Courtoisie

CONSOMMEZ PRÈS DE CHEZ VOUS

Soutenez l'économie locale...
de votre assiette
à votre journal!

News Media Canada
Médias d'Info Canada



9956M125

Les artistes de demain sur scène

Deux représentants du Cégep de La Pocatière feront partie des finalistes qui monteront sur scène lors de la finale régionale de la 47^e édition de Cégeps en spectacle, présentée le 21 mars au campus de Montmagny, à la salle Edwin-Bélanger. L'événement réunira des artistes issus de huit établissements collégiaux de la région de Québec.

MARC LAROUCHE

Le cégep sera représenté par Lukas Joannette-Hamel, qui proposera un numéro d'art oratoire, ainsi que par le groupe Paradøx, du campus de Montmagny, avec une création en musique et en chant. Au total, huit numéros gagnants des finales locales seront présentés lors de cette soirée régionale, qui constitue l'une des cinq étapes menant à la grande finale nationale de Cégeps en spectacle. Les deux prestations gagnantes de la soirée obtiendront leur laissez-passer pour la finale nationale prévue le 25 avril au campus de Val-d'Or du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

En plus de cette qualification, les lauréats recevront chacun une bourse de 750 \$ offerte par Desjardins et par la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec. Plusieurs autres prix artistiques pourraient aussi être attribués aux finalistes régionaux selon leur discipline.

Cégeps en spectacle est considéré comme le plus important concours des arts de la scène dans le réseau collégial québécois. Depuis plus de 45 ans, l'événement met en lumière la relève artistique et a contribué à lancer la carrière de nombreux artistes aujourd'hui bien établis.

Chaque année, des étudiants provenant d'une soixantaine de cégeps et collèges du Québec participent aux différentes étapes du concours. Près d'une centaine d'artistes présenteront cette année des numéros variés allant du chant à la musique, en passant par la danse, le théâtre, l'humour et l'art oratoire.



Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7; du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

211 www.211quebecregions.ca

Un roman jeunesse se déroulant à Saint-Jean-Port-Joli

Saint-Jean-Port-Joli se retrouve au cœur d'un nouveau roman jeunesse intitulé *Les secrets de l'Anse Trois-Saumons*, signé par les autrices Carolyn Chouinard et Lora Boisvert. Publié chez Hugo Québec dans la collection Hugo Roman, l'ouvrage paraîtra le 25 mars prochain.

JOSÉ D. SOUCY

Destiné principalement aux adolescents, le roman plonge les lecteurs dans une intrigue mystérieuse se déroulant dans une ancienne auberge située dans la région. L'histoire suit Alyson et Jake, deux jeunes qui passent l'été à Saint-Jean-Port-Joli dans un bâtiment chargé d'histoire, où selon la rumeur, un meurtre aurait été commis. Rapidement, des événements étranges se multiplient et Alyson croit ressentir une présence inquiétante. Au fil du récit, les deux protagonistes devront lever le voile sur les secrets qui hantent les lieux, et tenter de se libérer de cette entité avant qu'il ne soit trop tard.

Par son décor inspiré d'un site bien connu de la région, le roman propose une immersion dans une atmosphère de suspense mêlant légendes, mystère et patrimoine local.

Saint-Jean-Port-Joli sert de toile de fond au roman Les secrets de l'Anse Trois-Saumons. Photo : Courtoisie



Umano Medical embauche

- **Opérateur d'usine assemblage (jour et soir)**
Salaire de base 25,66\$ de l'heure, prime de soir de 2,15\$ de l'heure
- **Opérateur d'usine fabrication (jour) - Salaire de base 25,66\$**
- **Opérateur d'usine peinture (4 jours/sem.) (jour) - Salaire de base 25,66\$**

• Avantages

- 7 journées de congés payés lors de la période des Fêtes
- Régime d'épargne-retraite avec contribution de l'employeur
- Assurances collectives et télémédecine
- Programme d'aide aux employés avec un accès complètement gratuit à la télémédecine
- Programme de formations et de développement individuel axé sur tes forces
- Un club social actif avec des thématiques tout au long de l'année
- Accès en tout temps à la terrasse sur le toit ou au parc extérieur
- Dîner d'intégration offert par nos coprésidents
- Remise d'une carte anniversaire chaleureusement offerte par nos coprésidents
- Activités de teambuilding annuel
- Salle d'entraînement disponible en tout temps
- Télétravail hybride (selon les besoins du département)



Visitez notre site carrière
carrieres.umanomedical.com

Innover pour la santé
Agir, ensemble



umano medical

MONT-CARMEL

La randonnée des vieilles motoneiges rassemble près de 500 personnes

La randonnée des vieilles motoneiges organisée par le Club des Pif-Paf du Kamouraska a connu un franc succès le 21 février dernier à Mont-Carmel, attirant près de 500 participants venus profiter d'une journée d'activités familiales et solitaires.

JOSÉ D. SOUCY

Au cœur de la programmation figurait une randonnée d'environ 80 motoneiges antiques, un spectacle apprécié autant par les amateurs de mécanique d'époque que par les simples curieux. Les visiteurs ont également pu profiter d'une grande glissade, d'une activité de tire sur la neige, d'un souper de poulet BBQ, ainsi que de promenades en véhicule B-12.

Les familles étaient particulièrement à

l'honneur, puisque plusieurs activités destinées aux enfants étaient offertes gratuitement, dont les promenades en B-12 et l'accès à la cabane à sucre, permettant à tous de participer, peu importe le budget.

La journée s'est conclue dans une ambiance festive alors que l'émission *En toute liberté* de la radio CHOX-FM a été diffusée sur place. L'animateur Richard Bossinotte a également assuré l'animation musicale

en soirée grâce à sa disco mobile, invitant petits et grands sur la piste de danse.

Au-delà du volet festif, l'événement a aussi permis d'amasser des sommes importantes pour la jeunesse locale. Les activités de cette année ont généré 6580 \$, ce qui porte à 14280 \$ le total recueilli au cours des trois dernières années pour le Fonds jeunesse de Mont-Carmel. Du côté de Saint-Bruno, un montant de 4350 \$

a été récolté cette année, pour un total cumulatif de 10150 \$ remis au Fonds jeunesse de la municipalité.

Le Club des Pif-Paf du Kamouraska a tenu à remercier chaleureusement ses partenaires pour leur soutien, notamment le Groupement forestier du Grand-Portage, la ferme Pierrelac de Mont-Carmel, la ferme P.A. Michaud de Kamouraska, ainsi que le député provincial Mathieu Rivest.

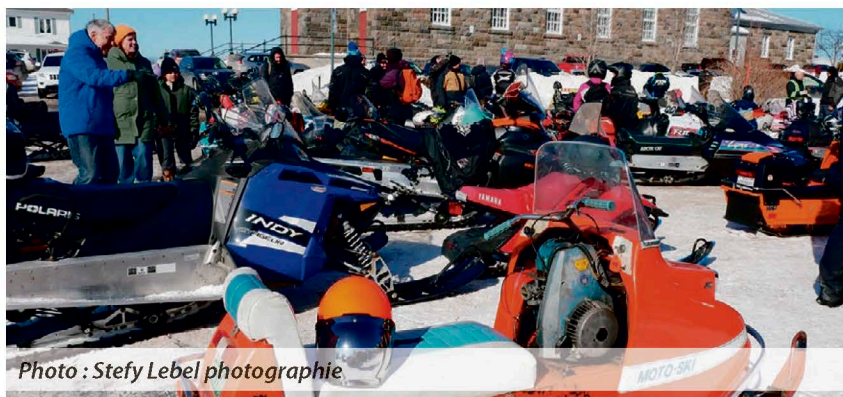


Photo : Stefy Lebel photographie



Ligue de Curling St-Pascal Classement Hiver 2026

Ligue du Lundi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
André Lavoie	6	5	1	0	27	48	33	10	1
Louis Lagacé	6	4	2	0	27	36	36	8	2
Cécile Joseph	6	4	2	0	24	40	36	8	3
Louis Clément	6	2	4	0	22	34	35	4	4
Jean Desjardins	6	2	4	0	14	22	27	4	5
Louise Chamberland	6	1	5	0	23	37	40	2	6



Faites partie du succès!

SUBWAY

ST-JEAN-PORT-JOLI
RIVIÈRE-DU-LOUP

Gérant(e) : Salaire global entre **50,000\$ et 60,000\$**

Ass. - gérant(e) : Salaire global entre **45,000\$ et 55,000\$**

Préposé(e) au comptoir : Salaire à partir de **16,10\$/h + pourboires \$\$\$**

*temps-plein

4635E0926

POSTULE DÈS MAINTENANT



emplois@legrouperestosbegin.com
418-657-5962 poste 204

3500 Chemin des Quatre-Bourgeois,
Local #260, 2^e étage

LE GROUPE
**RESTOS
BÉGIN**
facebook

TRÊVE DE PLACOTAGE
AVEC JOSÉ ET RICHARD
lePlacoteux.com

www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José D. Soucy!

Pavage Jirico et Décor Mercier à égalité

Les séries demi-finales quatre de sept sont maintenant lancées dans la Ligue de hockey Côte-Sud, et la confrontation entre les deux formations de la route 132, le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli et le Décor Mercier de Montmagny, promet déjà une lutte serrée. Après les deux premiers affrontements disputés le week-end dernier, les deux équipes se retrouvent à égalité 1-1.

JOSÉ D. SOUCY

La série s'est amorcée le vendredi 6 mars au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli, alors que le Décor Mercier a frappé le premier coup en l'emportant 5-3.

Les Magnymontois ont rapidement imposé leur rythme avec trois buts dès la première période. Benjamin Fréchette a d'abord donné l'avance aux visiteurs à 2:18, avant que Nicolas Lamarre ne crée l'égalité pour le Pavage Jirico à 7:34. Le Décor Mercier a toutefois repris les devants grâce à deux buts successifs de Jean-Daniel

Gauthier, inscrits à 12:55 et 15:48.

En deuxième période, Sammy Dubois et Pierre-Luc Dion ont accentué l'avance du Décor Mercier pour porter la marque à 5-1. Le Pavage Jirico a toutefois démontré du caractère en réduisant l'écart grâce aux filets de Philippe Bisson et Charles Hébert, mais le gardien Zachary Émond a fermé la porte en troisième période pour confirmer la victoire de Montmagny.

Le Pavage Jirico a toutefois répliqué de belle façon dès le lendemain,

devant 975 spectateurs réunis à l'aréna de Montmagny. Les représentants de Saint-Jean-Port-Joli ont signé un gain de 5-4 en prolongation, nivelant ainsi la série.

François Gagnon a ouvert la marque en avantage numérique à 15:01 en première période, mais Zacharie Dumas a répliqué pour Montmagny deux minutes plus tard.

Les deux équipes ont ensuite offert une deuxième période animée. Julien Hébert a redonné l'avance au Pavage Jirico dès la 47^e seconde de jeu, avant que Jean-Daniel Gauthier et Sammy Dubois, ce dernier en avantage numérique, ne permettent au Décor Mercier de reprendre les devants. Hébert a toutefois inscrit son deuxième but du match à 16:04 pour ramener les deux équipes à égalité.

En troisième période, Gauthier — avec son deuxième but de la rencontre et son quatrième des séries — a redonné l'avance au Décor Mercier en avantage numérique à 5:24. Le Pavage Jirico n'a toutefois pas baissé les bras : Joshua Desmarais a forcé la tenue de la prolongation grâce à son quatrième but des séries à 11:21. La décision est finalement venue du bâton de Nicolas Lamarre, qui a inscrit le but gagnant à 15:02 de la prolongation, en avantage numérique.

Malgré la défaite, le gardien Zachary Émond a offert une solide performance devant le filet du Décor Mercier, faisant face à 57 tirs.

Giovannina prend les devants

Dans l'autre demi-finale de la LHCS, le Giovannina de Sainte-Marie a pris les devants 2-0 dans sa série face aux Mercenaires de Lotbinière. La formation beauceronne a d'abord signé une victoire de 5-1 au Centre sportif de Saint-Gilles, avant d'enchaîner avec un second gain de 6-1 le lendemain au Centre Castel de Sainte-Marie. Nicolas Létourneau s'est particulièrement illustré lors du week-end, avec trois buts et cinq aides pour huit points en deux rencontres, ce qui lui a valu le titre de première étoile de la semaine dans la LHCS.



Photo : Yannick David

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

BALAYAGE MÉCANISÉ DES RUES ET DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

La Ville de Saint-Pascal demande des soumissions pour le balayage mécanisé des rues et des stationnements municipaux pour les années 2026 à 2028 inclusivement.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie du devis et de la formule de soumission par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante www.seao.gouv.qc.ca en payant les coûts prévus.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions doivent être faites sur la formule de soumission fournie avec le devis et doivent être accompagnées notamment d'une garantie de soumission correspondant à un montant équivalent à 10 % du montant total de la soumission incluant les taxes applicables.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, dans des enveloppes cachetées, **jusqu'à 10 h**, heure en vigueur localement, **le jeudi 2 avril 2026** pour être ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Les enveloppes devront porter les mentions indiquées au devis afin d'être facilement identifiables.

La Ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les soumissionnaires. Dans tous les cas, les soumissionnaires ne peuvent prétendre à aucune indemnité ou compensation.

Donné à Saint-Pascal, le 16 mars 2026.

La greffière adjointe,
Marie-Ève Blache-Gagné

Municipalité de
SAINT-AUBERT

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Construction d'un trottoir et d'une traverse piétonnière sur la rue Principale Ouest (C25-095)

La municipalité de Saint-Aubert souhaite recevoir des soumissions pour la conclusion d'un contrat de construction d'un trottoir (SÉAO20129505) :

- Les soumissions scellées doivent être déposées au Bureau municipal situé au 14, rue des Loisirs, Saint-Aubert, G0R 2R0 avant **le 14 avril 2026 à 11 h**. Les heures d'ouverture de l'endroit de réception sont de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h.
- Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit le 14 avril 2026, à **11 h 01**.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents de soumission par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante www.seao.ca ou en téléphonant au numéro sans frais 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information en lien avec cet appel d'offres, veuillez communiquer avec la responsable :

Mme Anne-Marie Dion
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Aubert
Courriel : dg@saint-aubert.net

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues. Elle se réserve également le droit de les accepter en tout ou en partie si le projet s'y prête et si la formule de soumission le prévoit.

FAIT ET DONNÉ à Saint-Aubert, le 17 mars 2026

Anne-Marie Dion
Directrice générale et greffière-trésorière

CIRCUIT SÉNIOR KRTB

L'Impérial se rapproche de la finale

Le Circuit sénior KRTB a offert un autre week-end chargé en émotions dans ses séries demi-finales. Alors que l'Impérial de Saint-Pascal n'est plus qu'à une victoire d'une place en finale dans la série A, la série B entre le Frontalier/Construction Unic du Transcontinental et les Prédateurs/Carquest du Témiscouata est complètement relancée après un partage des deux dernières rencontres.

Dans la série A, le 6 mars dernier, l'Impérial a remporté un gain crucial de 2 à 1 face aux Seigneurs de La Pocatière devant 886 spectateurs réunis au Centre sportif de Saint-Pascal. Cette victoire a permis à la formation pascalienne de prendre les devants 3 à 0 dans cette confrontation.

Alex Pelletier a d'abord ouvert la marque en première période pour les locaux, avant que Pierre Lambert ne réplique pour les Seigneurs quelques minutes plus tard. Après une deuxième période sans but, Jacob Poirier a finalement tranché le débat tôt en troisième, inscrivant le filet gagnant. Les deux gardiens ont brillé dans cette rencontre. Santiago Murcia a été étincelant devant le filet de l'Impérial

avec 46 arrêts, tandis que Samuel Sirois a également offert une solide performance malgré la défaite.

Série B

Dans la série B, le match de vendredi à Dégelis a donné lieu à un véritable festival offensif. Le Frontalier/Construction Unic du Transcontinental a arraché une victoire de 8 à 7 en prolongation face aux Prédateurs/Carquest du Témiscouata, prenant les devants 2 à 1 dans la série. Le défenseur Charles-Antoine Rousseau a joué les héros en mettant fin au débat en surtemps. Les Prédateurs ont toutefois répliqué dès le lendemain en signant un gain de 5 à 2 sur la glace du Transcontinental, nivelant ainsi la série 2 à 2.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Approbation du règlement relatif aux dérogations mineures

Est donné par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier.

QUE lors de la réunion du 2 février 2026, le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté le Règlement numéro 416 intitulé « **Règlement 416 relatif aux dérogations mineures** ».

QUE ledit règlement numéro 416 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 25 février 2026.

QU'en conséquence, le règlement numéro 416 est entré en vigueur le 25 février 2026, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par madame Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière.

QUE toute personne peut prendre connaissance du règlement numéro 416 au bureau de la Municipalité de Saint-Pacôme situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Pacôme, ce 9^e jour de mars 2026.

Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier

039E1126

039E1126



APPEL D'OFFRES

SERVICE DE DÉJEUNERS
WEEK-END
Camping Rivière-Ouelle

**Vous êtes passionné de cuisine et aimez
créer des expériences matinales mémorables?**

Le Camping Rivière-Ouelle cherche un partenaire dynamique pour offrir un service de déjeuners tous les samedis et dimanches matin, du 23 juin au 6 septembre 2026.

Profil recherché :

- Expérience en service de déjeuner
- Respect des normes d'hygiène et de sécurité
- Service chaleureux et efficace pour une clientèle familiale
- Menu et tarifs compétitifs

Soumettre votre offre avant le 1^{er} mai à :
Lise Simard
dg@campingriviereouelle.com



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI
M.R.C. DE L'ISLET

1040E1126

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE-PROCÉDURE D'INSCRIPTION AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Stéphen Lord, directeur général et greffier-trésorier :

1- Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2026 le conseil municipal a adopté un règlement portant le numéro 852-26 intitulé :

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 852-26 DÉCRÉTANT UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE MUSÉE DE LA SCULPTURE ET UN EMPRUNT DE 475 000 \$ REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE DE 15 ANS

2- Ce règlement a pour objet de décréter une aide financière pour le Musée de la sculpture ainsi qu'un emprunt de 475 000 \$ remboursable sur une période de 15 ans.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé chaque année durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

3- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 852-26 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin et accessible.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

4- Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le **mercredi 18 mars 2026**, au bureau de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli situé au 7 Place de l'Église.

5- Le nombre requis de demandes pour que le règlement numéro 852-26 fasse l'objet d'un scrutin référendaire **est de 283**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

6- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé par la page Facebook de la municipalité ainsi que sur le site internet municipal le **19 mars 2026 à 14 h 00**.

7- **Conditions générales à remplir le 2 mars 2026 pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire et de signer le registre :**

Toute personne qui n'est pas frappée d'une incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit une des conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée sur le territoire municipal et domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;

ou

- depuis au moins 12 mois, être :

- o le propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire municipal;

ou

- o l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire municipal.

- Une personne physique doit également, le **2 mars 2026**, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8- **Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire municipal depuis au moins 12 mois le 2 mars 2026 :**

- Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne qui a le droit de signer la demande (qui tient lieu de registre) en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou au moment de la transmission de la demande faisant l'objet du présent avis.

9- **Condition supplémentaire pour les personnes morales dont l'immeuble ou l'établissement d'entreprise est situé sur le territoire municipal depuis au moins 12 mois le 2 mars 2026 :**

- Avoir désigné au moyen d'une résolution parmi ses membres, administrateurs, ou employés, une personne physique qui, le 2 mars 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse. La résolution désignant la personne autorisée à signer la demande (qui tient lieu de registre) doit être produite avant ou avec la transmission de la demande.

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste référendaire. Cette interdiction **ne s'applique cependant pas** à la personne habile à voter qui est désignée comme représentante d'une ou de plusieurs personne(s) morale(s).

10- **Ce règlement peut être consulté de 2 façons :**

- 1) au bureau de la municipalité aux heures régulières de bureau à l'adresse suivante :
7, Place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli.
- 2) en en formulant une demande auprès du soussigné qui verra à le transmettre par courriel.

Coordonnées du directeur général et greffier-trésorier :

Stéphen Lord, 418 598-3084 POSTE #115
7, Place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Courriel : Stephen.lord@saintjeanportjoli.com

DONNÉ à Saint-Jean-Port-Joli ce dixième jour de mars 2026.

Sport

CERCLE DE FERMIERES
Saint-Pascal
CALENDRIER DES RENCONTRES. Après-midi tricot tous les lundis à 13h30. Réunion mensuelle le deuxième mardi du mois à 13h30. Lieu : 555, rue Hudon, entrée par le stationnement près du champ de balle. Pour devenir membre, vous êtes invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (418-492-5176) ou Françoise Carrière (581-748-3642.) Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

EXPOSITION ANNUELLE. Les billets de notre exposition annuelle sont déjà en vente pour 2\$ chacun, au

Cercle de Saint-Pascal, 555, rue Hudon ou auprès de l'une de nos fermières. Le tirage d'une courtepoinette confectionnée par une de nos fermières, aura lieu à cette occasion. Date : le jeudi 4 juin 2026.

Saint-Roch-des-Aulnaies
DÉGUSTATION DE SOUPES. Le Cercle de Fermières de Saint-Roch-des-Aulnaies invite la population environnante à sa dégustation de soupes, le dimanche 22 mars 2026 de 11h30 à 13h. Au menu : grande variété de soupes et potages, pain de ménage, gâteau Reine Élisabeth, breuvage. Lieu : la salle communautaire, 1 038, de la Seigneurie, Saint-Roch-

des-Aulnaies. Coût : 10\$ (gratuit pour les enfants de 12 ans et moins). Pour informations, appelez le 418 354-7729

Saint-Pascal. Prix : \$15. Réserver avant le lundi 16 mars 2026 au 418-492-6622 (Denise Landry.)

Saint-Philippe-de-Néri
BRUNCH PRINTANIER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe-de-Néri vous invite à son brunch printanier, le dimanche 22 mars 2026 entre 10h et 12h. Lieu : Centre municipal de Saint-Philippe. Vous pouvez réserver votre place auprès des membres du CA et de Luce Garon (418-498-3130.)

CLUB LIONS

Saint-Pascal
SOUPER CRABE. Les membres du Club Lions de Saint-Pascal relance son souper crabe en salle en formule. Le Club conserve également la formule à emporter et ses 3 points de service (La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup). Date : le samedi 25 avril 2026. Lieu : le centre socioculturel de Saint-Pascal. Un deuxième choix de menu Porc O'RYE du Kamouraska est proposé sur place à Saint-Pascal. Pour informations supplémentaires : Lion Mélanie Beaulieu (418-868-9423) ou un membre de votre connaissance.


CLUB ÂGE D'OR

Saint-Onésime-d'Ixworth
DÎNER. Vous êtes invités au dîner du Club du Renouveau - Âge d'Or Saint-Onésime, le mardi 24 mars 2026 à 12 h. Menu Cabane à sucre. Lieu : la salle Les Générations. Vous pouvez réserver ou obtenir des informations en contactant André Hudon : 418-856-1559 ou 418-856-4308 ou andrehudon60@gmail.com

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Pascal
DÎNER CABANE À SUCRE. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal vous invite à un dîner cabane à sucre, suivi d'un bingo. Au menu : soupe aux pois, repas de cabane, tarte au sirop d'érable. Date : le jeudi 19 mars 2026 dès 11h30. Lieu : le centre socio culturel de

Sainte-Hélène
 21 mars de 11h à 13h au Club de motoneige Les Loups et au Club de ski de fond Les Pentes-Ouf, 5201, route du Pont-de-Broche à Sainte-Hélène : dîner hot dog et crêpes sur le BBQ. Bienvenue à tous!



AVIS

SOMMAIRE DES RAPPORTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES DES CANDIDATS INDÉPENDANTS AUTORISÉS

Élection générale du 2 novembre 2025

Nom du candidat et de l'agent officiel	Rapport de dépenses électorales	
	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
MAIRIE (6 023,92 \$) *		
1. VINCENT BÉRUBÉ, indépendant autorisé (Philippe D'Anjou, agent officiel)	0,00 \$	2025-11-24
POSTE 1 (2 296,26 \$) *		
1. CATHY FONTAINE, indépendante autorisée (Marcel Lemieux, agent officiel)	542,79 \$	2026-01-16
2. DENIS MIVILLE, indépendant autorisé (Denis Miville, agent officiel)	34,24 \$	2026-01-22
POSTE 2 (2 606,68 \$) *		
1. JEAN-FRANÇOIS PELLETIER, indépendant autorisé (Jean-François Pelletier, agent officiel)	529,75 \$	2026-01-23
2. JOSÉE MICHAUD, indépendante autorisée (Josée Michaud, agente officielle)	0,00 \$	2025-12-02
POSTE 3 (2 606,68 \$) *		
1. CAROLE LEVESQUE, indépendante autorisée (Carole Lévesque, agente officielle)	0,00 \$	2025-11-13
2. MARYSE PELLETIER, indépendante autorisée (Maryse Pelletier, agente officielle)	0,00 \$	2026-01-15
3. NATASHA PELLETIER, indépendante autorisée (Denise Tardif, agente officielle)	534,75 \$	2025-12-01
POSTE 4 (3 267,98 \$) *		
1. MAXIME PARADIS, indépendant autorisé (Maxime Paradis, agent officiel)	0,00 \$	2025-11-07
POSTE 5 (3 267,98 \$) *		
1. DENIS LEVESQUE, indépendant autorisé (Denis Lévesque, agent officiel)	0,00 \$	2025-11-11
POSTE 6 (3 267,98 \$) *		
1. LUC PELLETIER, indépendant autorisé (Luc Pelletier, agent officiel)	0,00 \$	2025-12-09
2. EMILIE DIONNE-ST-PIERRE, indépendante autorisée (Emilie Dionne St-Pierre, agente officielle)	0,00 \$	2026-01-23


* Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi

Toute personne peut examiner et prendre copie des rapports et des documents qui l'accompagnent, pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal, à l'endroit suivant :

HÔTEL DE VILLE DE LA POCATIÈRE, 412, 9^e Rue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Donné à La Pocatière ce 9 mars 2026.

Isabelle Lemieux, CPA
Trésorière




PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

- Que lors de la séance tenue le 3 mars 2026 dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « règlement numéro 258 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ».
- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 31 mars 2026, à 20 h 00, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
- Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
- Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 122A, rue Principale Saint-André-de-Kamouraska

Donné à Saint-André-de-Kamouraska, ce 9^e jour du mois de mars 2026.

Nathalie Blais, directrice générale & greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière;

- QUE lors de la séance ordinaire tenue le 9 mars dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « règlement numéro 2026-04 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ».
- QU'UNE assemblée publique de consultation aura lieu le 25 mars 2026, à 19 h 30, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- QUE ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
- QUE le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
- QUE le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 67, avenue Morel, à Kamouraska.

Donné à Kamouraska, ce 10^e jour du mois de mars 2026.

SOURCE :
 Mychelle Lévesque,
 Directrice générale & greffière-trésorière

MOIS DU RAM **RAM 1500**
DT BLACK EXPRESS 2026

LOCATION 39 MOIS **138\$*** + TAXES / SEMAINE

PDSF 67 545 \$, résiduel 38 501 \$, location 39 mois avec 12 000 km/an, comptant de 5 375 \$, taux 1,49 %, obligation 29 237 \$.



* Voir les détails en concession.

TA MEILLEURE TRANSACTION

DUBÉ
CHRYSLER

287 rue Témiscouata, RIVIÈRE-DU-LOUP 418 862-3586

MEILLEURE AU PAYS
GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
CAMIONS PLEINE GRANDEUR

10 ANS / 160 000 KM

0479H1126

MAZDA
TRACTION INTÉGRALE
i-ACTIV

500 \$ + 500 \$
DE BONI MAZDA▲ + DE BONI AVEC UN PLAN DE PROTECTION ÉTENDUE MAZDA▲▲

SUR LE MAZDA CX-30



MAZDA
TRACTION INTÉGRALE
i-ACTIV

VOUS POURRIEZ ÉCONOMISER JUSQU'À

4 750 \$ + 1 000 \$

INCLUANT UN BONI MAZDA* ET 750 \$ DE RABAIS GOUVERNEMENTAL (SI ADMISSIBLE)**

DE BONI AVEC UN PLAN DE PROTECTION ÉTENDUE MAZDA▲▲

SUR LE MAZDA CX-70 HYBRIDE RECHARGEABLE



Offres valides pour une durée limitée, chez Dubé Mazda Rivière-du-Loup, sur véhicules neufs Mazda en stock seulement. Sur le Mazda CX-30, un boni Mazda de 500 \$ ainsi qu'un boni additionnel de 500 \$ à l'achat d'un plan de protection étendue Mazda sont applicables avant taxes, selon les conditions du programme. Sur le Mazda CX-70 hybride rechargeable, une économie pouvant atteindre 4 750 \$ inclut les incitatifs du manufacturier Mazda Canada et les programmes gouvernementaux applicables, si admissible. Un boni additionnel de 1 000 \$ est applicable à l'achat d'un plan de protection étendue Mazda, avant taxes. Les offres, incitatifs et programmes peuvent être modifiés ou retirés sans préavis. Les véhicules illustrés peuvent différer des modèles en stock. Taxes, immatriculation, assurances et frais applicables en sus. Certaines conditions s'appliquent. Détails complets en concession.

DUBÉ



- RIVIÈRE - DU - LOUP -

MAZDA

5, RUE ERNEST-PARADIS, RIVIÈRE-DU-LOUP
418 862-3382

3670H1126

Le Kia Niro EV

Donnez vie à de nouvelles aventures.



Obtenez votre **Niro EV** dès aujourd'hui



Assistance intelligente de stationnement télécommandé



Assistance d'évitement de collision dans les angles morts



Jusqu'à 407 km d'autonomie électrique*



Du mouvement vient l'inspiration

Dubé Kia

9, rue Léo-Bourgoin, Rivière-du-Loup
418 860-3542

4876H1126